



SEMAINE ETUDIANTE. — Le président de la JEC, Gilles Chabot, et le président de l'école Jean Raimbault, Michel Bissonnette, discutent avec l'aumônier Gratin Germain le programme de la semaine étudiante 1966 qui prendra fin aujourd'hui même, dans cette institution. La semaine étudiante a suscité beaucoup d'animation à l'école au cours de la semaine. (Photo La Tribune, Drummondville)

A l'école secondaire Jean Raimbault

Chaque étudiant participe à sa façon à la "Semaine Etudiante"

DRUMMONDVILLE, (JRI) — Tous les élèves de l'école secondaire Jean Raimbault, aux niveaux des 8e, 9e années pour le premier cycle, des 10e et 11e années, pour le second cycle, ont participé à leur façon aux diverses manifestations qui ont marqué la semaine étudiante, la-

quelle se terminera ce soir par une messe communautaire.

Un slogan a été mis de l'avant au cours de cette semaine d'éducation: "Nous avons besoin de vous pour bâtir une école vivante."

Le thème général de la Semaine pour le secteur secondaire, portait d'ailleurs

sur le syndicalisme étudiant et la majorité des rencontres et discussions ont développé ce sujet.

D'autres échanges d'opinion ont porté sur le sous-thème, "le chrétien et la politique." Chacun des deux thèmes a été développé lundi et mardi dans les classes et mercredi, les étudiants ont pu entendre deux intéressants exposés sur les sujets développés, soit par M. Jean Houde, finissant au Séminaire de Nicolet et Mlle Huguette Richard, permanente de la JEC dans le diocèse.

Jeunes

La section de la JEC pour les jeunes, au niveau de la 8e et 9e année, avait par ailleurs dressé un programme spécial dont le thème était "l'école, communauté vivante des jeunes."

Encore là, diverses discussions dans les classes, à chaque jour de la semaine, soit "se réveiller, s'éveiller les yeux et les oreilles pour se rendre compte que personne ne vit seule;" "on découvre aujourd'hui deux conditions pour qu'il y ait communauté, responsabilité et autorité"; chercher pour quoi chacun a à prendre ses responsabilités, etc.



SYNDICALISME ETUDIANT. — Dans le cadre de la semaine étudiante à l'école secondaire Jean Raimbault, M. Jean Houde, finissant au Séminaire de Nicolet, et Mlle Huguette Richard, permanente de la JEC pour le diocèse, ont traité de syndicalisme étudiant devant les écoliers de l'institution. Plusieurs questions ont suivi l'exposé. (Photo La Tribune, Drummondville)

Lundi soir, au Centre civique de Drummondville

La Musique de l'Aviation royale canadienne donnera un concert

DRUMMONDVILLE, (RB) — Le corps musical de l'Aviation royale canadienne offrira un concert, lundi soir prochain, à l'aréna du Centre civique. L'ensemble instrumental sera, pour la circonstance, composé de 45 membres, que dirigera M. Hugh C. McCullough, sous-officier breveté de première classe.



Le sergent Donald F. Laver, d'Edmonton, est ténor, et il sera l'une des vedettes au gala musical de lundi.

Le corps de majorettes "Les Conquistadores", qui sera l'hôte des visiteurs, offrira également une démonstration lors de ce gala musical.

La Musique de l'Aviation royale du Canada a été invitée à Drummondville par M. René-A. Giroux.

Il convient de noter, ici, que la Musique de l'Aviation royale canadienne s'est acquise, aujourd'hui, une réputation internationale, et jouit d'un haut prestige.

Plusieurs pays

Fondé en 1940, l'orchestre a, depuis ce temps, offert des concerts dans plusieurs pays,

notamment les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Belgique, etc.

Pour faire face à tous ses engagements, la Musique est organisée de telle façon qu'elle peut se diviser en divers ensembles de musique légère ainsi qu'en orchestre de danse de huit à 16 instruments.

Les pièces interprétées sont diverses: il ne s'agit nullement de marches militaires, exclusivement.

La population est invitée à l'aréna du Centre civique pour 8h30. Les recettes de cette soirée seront au profit des Conquistadores.

C'est un spectacle à ne pas manquer.

AU BUT

AVEC YVAN BREAULT

DRUMMONDVILLE, (YB) — Plusieurs facteurs nous ont fait négliger les quilles dernièrement, mais, à partir de maintenant, et cela tous les vendredis, nous consacrerons cette chronique aux amateurs de la petite boule, qui fréquentent assiduellement la Salle de quilles Champion dont le propriétaire est le sympathique Guy Bureau.

Ligue CELANESE

L'équipe Duplin domine ce circuit, avec 57 points au classement, soit 9 de plus que l'équipe Leclerc qui se maintient en deuxième position. Le plus haut simple de la semaine a été réussi par Gérard Auger avec une magnifique partie de 213 tandis que le plus haut triple est allé à Jean-Paul Lemiro avec 514.

Ligue GAILURON

La lutte est beaucoup plus serrée dans la ligue Gailuron alors que le Sole, le Panier, le Famille et le Parisien se suivent dans l'ordre, avec seulement deux points de différence. Chez les femmes, le plus haut simple est allé à Mme Guy LeFebvre, avec 193, et le plus haut triple à Mme Estelle Coulombe, avec 474. Marcel Morasse s'est distingué avec un simple de 179 et un triple de 413.

Ligue Tex Made

Le Blanchette continue de tenir la pole dans ce circuit avec une avance de 2 1-2 points sur le Cavalier, à la suite d'une victoire de 4 à 0 aux dépens du Gouin, tandis que le Lavalley devait se contenter d'un match nul de 2 à 2 avec la Forcier.



M. Hugh C. McCullough, sous-officier, chef d'orchestre adjoint de l'Aviation Royale Canadienne, dirigera le concert.

Le comité d'urbanisme de la Chambre de commerce enregistre sa dissidence

Commercialisation de la rue St-Damase

DRUMMONDVILLE, (JR L) — A la suite d'articles parus dans les journaux au sujet de la commercialisation dans toute sa longueur, de la rue St-Damase, le comité d'urbanisme de la Chambre de commerce enregistre pour le moment sa dissidence, quant à l'adoption de ce projet.

C'est là l'essence d'une lettre que le comité a fait tenir à l'hôtel de ville, sous la signature de son président, M. Guy Drouin.

"Le comité d'urbanisme croit en premier lieu qu'il est urgent à Drummondville de regrouper le commerce et non pas de l'étendre davantage."

Le comité estime aussi qu'il existe déjà trop de secteurs commerciaux ou les propriétaires de commerces rencontrent beaucoup de difficultés pour survivre.

"En troisième lieu, il se fait présentement une étude de rénovation urbaine et il serait juste et raisonnable d'attendre le rapport de cette étude avant de prendre une décision."

Quatrième, le zonage a déjà été établi dans ce secteur et ce serait certainement poser un préjudice grave aux propriétaires de maisons résidentielles déjà construites sur la rue St-Damase."

Le comité espère qu'une commission d'urbanisme soit formée incessamment afin que le conseil municipal puisse laisser à cette commission le soin de faire des recommandations appropriées sur tous les sujets qui touchent l'urbanisme.

En quelques LIGNES

249,700 plants octroyés en 1964-65

DRUMMONDVILLE, (JRI) — En 1964-65, un total de 249,700 plants ont été octroyés par le ministère des Terres et Forêts à de petits propriétaires forestiers, dans la région de Drummondville.

Ces statistiques apparaissent au rapport du ministère qui vient d'être déposé à Québec et dont copie a été remise aux journalistes de Drummondville par le ministre Bernard Pinard.

M. A-Côme Lemay, ingénieur forestier, est le responsable du ministère, dans la région de Drummondville.

Assemblée des Chevaliers de Colomb

DRUMMONDVILLE, (JRI) — Le Conseil 2174 des Chevaliers de Colomb de Drummondville tiendra sa prochaine assemblée générale, dimanche, le 6 mars, à 10 h. a.m. et celle-ci sera précédée du traditionnel déjeuner aux fêtes.

Ce sera aussi l'occasion du premier ballottage des candidats, en prévision de la prochaine initiation du 1er mai.

Construction en février

13 permis: \$734,000

DRUMMONDVILLE, (JR L) — Exception faite de la mise en chantier du Centre culturel et récréatif, la construction a plutôt opéré au ralenti, au cours du mois de février.

Toutefois, les chiffres compilés par l'inspecteur des bâtiments, M. Donatien Lauzier, indiquent que 13 permis ont été accordés, au cours de la période, représentant une valeur de \$734,000, y compris le centre culturel à \$650,000.

Quatre maisons unifamiliales ont été mises en chantier pour une valeur de \$55,000 et un duplex pour \$15,000.

Les autres permis ont trait à de la rénovation et à des transformations ou à l'entretien.

Entre temps, les travaux se poursuivent sur deux importants chantiers de la cité, l'école d'infirmières et le Foyer d'Accueil.

Les artisans ont exprimé, mieux que plusieurs artistes, l'âme et le coeur de notre peuple

Parce qu'ils sont demeurés fidèles aux traditions

(M. Robert Lévesque)

DRUMMONDVILLE, (RB) — "Que l'artisan de chez nous soit donc fier de ce que nous pouvons appeler très volontiers et sans craindre l'emphase, sa vocation, une vocation qui est aussi distincte des autres que celle d'un musicien l'est de celle d'un

orateur par exemple". M. Robert Lévesque, secrétaire diocésain de la Société St-Jean-Baptiste, a invité les artisans à se rendant compte, dans la juste fierté qui doit être la leur, qu'ils ne sont pas parents pauvres de l'artiste et de l'art.

Adressant la parole lors du vernissage de l'exposition de fer forgé et d'émaux qui se tient présentement à l'hôtel de ville, songeant à l'utile avant de glisser vers le futile, se modèle jusqu'à un certain point sur la vie, et il n'est rien de plus libre que la vie, rien qui entre moins dans ses formules."

De fait, l'artisanat doit tout à la fois faire oeuvre d'utilité et oeuvre de beauté.

Nos ancêtres, a rappelé M. Lévesque, étaient gens pratiques et ils étaient gens modestes. C'est la raison pour laquelle on peut dire que l'artisanat chez nous s'est montré supérieur à l'art pur. Pa rexeim! nos ancêtres taillaient, érigaient des statues qui devaient inspirer la piété au peuple chrétien et par surcroît, donner une im-

pression d'art.

L'artisanat, c'est jusqu'à un certain point l'art revenu à sa source et à ses sources.

Pour sa part, l'artisan fait preuve de grande noblesse lorsqu'il se voue à son métier. L'artiste, a dit le secrétaire de la SSJB diocésaine, si grand qu'il soit, songe un peu à lui-même: l'artisan pense d'abord à son oeuvre, à son travail "C'est ce qui fait de l'artisan un personnage en quelque sorte plus moral, plus représentatif que l'artiste."

Au Canada français, on peut dire que les artisans ont toujours su oeuvrer avec amour. "Ils ont gagné leur pain à la sueur de leur front, sans avoir toujours eu beau-



M. Robert LEVESQUE

l'endroit des artisans. Il a surtout tenté de donner à l'artisanat sa valeur propre.

L'artisanat

L'artisanat, a-t-il dit, a un but pratique, ce qui semble de prime abord doubler, tri-

L'exposition se poursuivra jusqu'au 13 mars

DRUMMONDVILLE, (RB) — La Société St-Jean-Baptiste de Drummondville a pris, certes, une heureuse initiative, en présentant à la Caisse populaire St-Frédéric une exposition de fer forgé et d'émaux.

Cette forme d'artisanat est en effet très mal connue du public. Il importait donc de la mieux faire connaître et apprécier.

L'exposition, qui se poursuivra jusqu'au 13 mars, mettra au public d'admirer le travail accompli par M. Lucien Jéneau et ses deux fils, de St-Césaire.

C'est la première fois, croit-on, qu'une exposition de fer forgé et d'émaux est présentée à la Caisse populaire St-Frédéric. C'est que les artisans, dans ce domaine, sont peu nombreux dans la province.

Vernissage

Le vernissage qui a marqué le début de cette exposition restera certainement mémorable dans les annales artistiques de la Cité.

La conférence prononcée par M. Robert Lévesque ainsi que le concert présenté par un jeune musicien chez nous, Jacques Laroque, ont donné à la soirée un cachet particulier, qui en a rehaussé l'importance.

S.H. le maire Bernier a eu de bons mots à l'endroit des organisateurs de cette exposition. D'autre part, il a tenu à annoncer qu'un "coin" de la future salle des arts sera réservée à l'artisanat.

Dans sa conférence, M. Lévesque devait également souligner l'importance que l'on devrait accorder à l'artisanat dans les cadres de la formation professionnelle.

coup de beurre à mettre sur leur pain. Ce n'est pas la gloire qui pousse à se sacrifier ces artistes du peuple, hommes et femmes, c'était le goût du beau travail!"

Parfois, les connaisseurs admirent davantage un rouet rustique, mais d'un travail admirable, que telle peinture impressionniste, cubiste ou de quelque autre école.

Aussi, "en faisant bien ce qu'ils avaient à faire, en ne faisant que ce qu'ils avaient à faire, nos artisans ont peut-être exprimé l'âme et le coeur de notre peuple que beaucoup de nos artistes les plus réputés."

Qu'ils continuent, et qu'ils demeurent fidèles aux traditions, a dit M. Lévesque, et de purs artistes seront donnés par surcroît au Canada français.

Selon le président régional de la SSJB

Adapter nos institutions aux besoins de notre temps est la meilleure manière de sauvegarder nos valeurs traditionnelles

DRUMMONDVILLE, (RB) — M. Roland Nadeau, président du conseil régional de Drummondville de la Société St-Jean-Baptiste, a exprimé l'avis que ce n'est pas dans l'immobilisme, ni en demeurant la tête dans le sable, que l'on travaille pour le bien de la nation.

S'exprimant à l'occasion du vernissage de l'exposition artisanale qu'organise la SSJB à la Caisse populaire St-Frédéric, M. Nadeau a poursuivi en disant que la meilleure manière de sauvegarder nos valeurs traditionnelles consiste dans l'adaptation de nos institutions aux besoins de notre temps.

"A vouloir se cramponner à de vieilles recettes auxquelles notre estomac ne répond plus, a-t-il dit, ne risque-t-on pas un éveil trop brutal à la réalité?"

Et la SSJB? M. Nadeau croit que la SSJB se doit d'évoluer par le choix de ses sujets d'études par l'adoption de nouvelles formules, si elle veut rester dans le courant et si elle veut apporter son concours aux structures économiques et culturelles de la région et de la nation.

Plutôt de risquer de manquer le bateau dans un dialogue de sourds, par des études superficielles, M. Nadeau croit qu'il est préférable de réfléchir et d'étudier toutes les implications d'un problème. Et à cet égard, il estime qu'on doit faire appel aux "vrais" penseurs, aux spécialistes, de se tourner vers eux, de leur demander de préciser et de développer leur pensée. "Ça vaut sûrement la peine de s'informer si l'on veut dialoguer en connaissance de cause, proposer des solutions qui engagent toute la nation, adopter des mesures constructives, planifier véritablement en économie et en éducation."

Pour le président local de la SSJB, l'humanisme est au fond la recherche de ce qui donne à la vie humaine sa pleine réalisation, son plus haut sens. Or, qui dit recherche, dit étude, chercher de nouveau.

L'individu Au niveau de l'individu enfin, celui-ci doit projeter sa pensée à l'intérieur d'une cellule locale qui se doit de vivre et d'étudier les questions d'actualité.

Cette cellule se rend efficace en dépassant les limites de la paroisse, en dialoguant avec les citoyens de la ville et de la région. "C'est à ces conditions, a-t-il dit, que l'on peut espérer une véritable planification économique et culturelle qui profite à toute la collectivité."



EXPOSITION ARTISANALE. — Une exposition des oeuvres artisanales de la famille Jéneau, de St-Césaire, se déroule présentement à la Caisse populaire St-Frédéric, sous le patronage du comité régional de Drummondville de la Société St-Jean-Baptiste. On voit ici S. H. le maire Bernier inaugurer symboliquement l'exposition de fer forgé et d'émaux, en présence de MM. Roger Marier, vice-président diocésain de la SSJB; Roland Nadeau, président du conseil régional, et M. Lucien Jéneau, l'exposant. (Photo La Tribune, Drummondville)

En bordure du boulevard Bernard

Effondrement d'un tuyau de 72 pouces

DRUMMONDVILLE, (JRI) — Des experts de diverses disciplines scrutent depuis quelques jours, les causes possibles à l'effondrement de plusieurs dizaines de pieds de tuyaux de 72 pouces, en bordure du boulevard St-Joseph (Bernard), à Drummondville.

Cette canalisation était destinée à recevoir les eaux de surface (égout pluvial), à proximité du parc industriel et du Domaine du Boulevard et fait partie d'un important contrat visant à doter tout ce secteur, des services d'aqueduc et d'égouts.

Au cours d'un entretien téléphonique, le maire Philippe Bernier a confirmé à La Tribune, que les expériences et analyses se poursuivent sur place et en laboratoire, depuis quatre ou cinq jours, afin de déterminer exactement où se trouve la responsabilité, du moins quelle est la cause exacte de ce bris de tuyau.

Pour l'instant, on ignore exactement sur quelle distance cet effondrement a été enregistré.

dre les résultats d'études des experts avant de se prononcer définitivement sur la question et de faire quelque déclaration que ce soit.

Le tuyau avait été installé depuis quelques semaines seulement et c'est en fin de semaine dernière qu'on s'est rendu compte du déplacement du terrain et du bris du tuyau.

Les études se poursuivent; il faudra évidemment que ces travaux soient repris dans le secteur où le tuyau est cassé. Sera-ce aux frais de la cité, de l'entrepreneur ou des distributeurs de tuyaux? Seule l'enquête et la décision du conseil le diront.

SHERBROOKE — Quatre adolescents, qui avaient projeté de prendre une fuite, ont comparu hier en Cour du bien-être social, à Sherbrooke.

Le juge Roger Bouchard a sursis sur sentence durant bonn? conduit.

PROPRIETE A VENDRE

Propriété 2 logements, située dans le quartier St-Pierre. Libre 1er mai. Très bon revenu et parfaite condition. Tél.: 472-6611. Drummondville, entre 38. et 39. p.m.

Accusé de négligence criminelle

Verdict de non-culpabilité dans le cas de M. G. Croteau



A L'ECOLE DES PARENTS. — Le premier cours de la saison, de l'école des parents, qui est sous les auspices de la direction générale de l'Académie St-Louis de Gonzague, a fait "salle pleine" mercredi dernier. Sur la photo reproduite plus haut nous apercevons de gauche à droite M. l'abbé Léonard Manseau, vicaire des SS-Martyrs canadiens, le président de l'École des parents M. Jean-Paul Dufresne, et à l'extrême droite l'abbé Gérard Cloutier, l'aumônier du Collège de Victoriaville. (Photo La Tribune, par Marc Lestage)

VICTORIANVILLE, (Par Marcel Rivard) — Les 12 membres d'un jury formé pour un procès se déroulant devant le juge Robert Beaudoin, ont prononcé un verdict de non-culpabilité, hier après-midi, à l'issue du procès de Gérard Croteau, accusé d'avoir causé la mort de M. Lucien Blanchette, de Princeville, par négligence criminelle.

L'automobiliste qui avait été impliqué dans un accident mortel survenu dans la nuit du 25 au 26 juillet 1965, a pu reprendre le chemin de la liberté, après que ses procureurs, Me Jean Moisan et Me Raymond Beaudet, eurent demandé au président du tribunal de le libérer immédiatement.

Ce n'est qu'après tout cela que M. Gérard Croteau a fondu en larmes, remerciant chaleureusement ses défenseurs et les membres du jury.

Durant les trois jours qu'a duré son procès, le prévenu avait écouté tous les témoignages sans manifester la moindre nervosité.

L'accident est dû à un désajustement du pneu gauche arrière, causé par l'insertion d'une tige de métal. C'est ce pneu dégonflé qui a eu pour conséquence le dérapage, et non le freinage de l'automobile sur une grande distance.

Me Moisan a démolí radicalement la thèse du chef Maurice Dupont de la police municipale de Princeville, qui avait affirmé avoir vu l'automobile filer à une vitesse d'au moins 60 milles à l'heure.

Selon Me Moisan, du point

de vue de l'auto-patrouille du chef Dupont se trouvait jusqu'au point où il perdait de vue l'automobile en question, il y avait 525 pieds en faisant un léger calcul, une automobile pouvait parcourir cette distance en 10 secondes, à une vitesse de 45 milles à l'heure environ, et c'est ce qui concorde avec la déclaration du prévenu lors de son témoignage.

Conduite dangereuse

De son côté, Me René Crochetière, procureur de la Couronne pour le district d'Arthabaska, a tenté de faire comprendre aux jurés qu'il y avait eu conduite dangereuse et négligence criminelle.

Selon les témoignages recueillis lors du procès, l'accusé avait pris quatre petites bouteilles et demie de bière, et possiblement une de plus durant la soirée précédant l'accident.

Me Crochetière a rappelé le témoignage de Mlle Diane Bazin qui a déclaré avoir vu circuler à deux heures et trois reprises l'auto de Croteau assez vite vers 2h30 a.m. A la fin de son plaidoyer, Me Crochetière a déclaré: "Si l'accusé n'a pas été capable de prendre la courbe correctement, n'est-il pas logique qu'il ait pris à une vitesse supérieure à 65 milles à l'heure, puisque selon un témoignage, cette courbe se prend à 65 milles à l'heure".

Plus de 300 personnes assistent au 1er cours de l'École des parents

VICTORIANVILLE, (ML) — Le premier cours de l'École des parents, organisé par la direction de l'Académie St-Louis de Gonzague dont le président est M. Jean-Paul Dufresne, a réuni plus de 300 personnes mercredi soir dernier à Victoriaville.

Le thème d'étude de ce premier cours était "Papa et Maman n'ont pas la même religion que moi". Il s'agit

d'une réflexion qu'un enfant de deuxième année a fait à son professeur de religion; le jeune élève voulait faire allusion aux changements qui ont été apportés au programme d'enseignement de la religion.

Deux invités, MM. les abbés Léonard Manseau et Gérard Cloutier, respectivement vicaire de la paroisse des SS-Martyrs canadiens et aumônier du Collège de Victoriaville,

composaient le panel et ont tout à tour été invités à prononcer une conférence sur la catéchèse et sur le renouveau liturgique.

Une période de questions a suivi les exposés et de nombreux parents ont profité de cette opportunité qui leur était offerte pour soumettre aux panelistes, concernant le nouveau programme d'enseignement de la religion ou le renouveau liturgique,

des questions auxquelles ils ont répondu. Les questions ont été traitées par le panel et ont été discutées avec les participants.

AVIS PUBLIC

CANADA PROVINCE DE QUEBEC CITE DE MAGOG



AUX CONTRIBUABLES DE CETTE MUNICIPALITE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par les soussignés Maire et Secrétaire-trésorier de la Cité de Magog, que le conseil municipal de cette municipalité, à son assemblée régulière du 2 septembre 1965, a passé le règlement no. 42 décrétant un prêt industriel de \$100,000.00 à la Compagnie Fonderie Magog Limitée et un emprunt d'égal montant pour en payer le coût, à même le fonds industriel de la municipalité. Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement qui entre en vigueur le jour même de la publication du présent avis.

- Ce règlement a reçu les approbations requises par la loi comme suit:
- 1.—Par le ministre des Affaires municipales et du Commerce en date du 21 février 1966.
- 2.—Par la Commission Municipale de Québec par un arrêté en date du 23 février 1966.

Donné à Magog, ce 2 mars 1966.

(Signé) Gérard Laurendeau, Maire.

(Signé) Jean-Paul Lange, Secrétaire-trésorier.

4 mars

Le Centre des Aubaines
à WINDSOR

PEINTURE
Semi-lustrée et latex Le Gal.
SPECIAL \$4.49

FERRONNERIE
DORAIS THIBAUT
96, rue St-Georges — 845-2696 — Windsor, Qué.

INVITATION
aux **CULTIVATEURS**
pour une journée familiale chez
GEO. DELISLE
agent des produits
INTERNATIONAL HARVESTER
pour la ferme et l'industrie
LUNDI LE 7 MARS

Projection continue de films de 9h. a.m. à 9h. p.m., sur les nouveaux modèles de tracteurs et de machines agricoles, ainsi qu'industriels.

RAFRAICHISSEMENTS GRATUITS
PRIX DE PRESENCE

Tél.: 569-9821 — 340, rue Queen, LENNOXVILLE—Qué.

Reporter aux aguets

VICTORIANVILLE, (ML) — Ginette Ravel sera à Victoriaville pour y présenter son tour de chant, vendredi, le 11 mars. Un autre spectacle de classe qui est offert à la population.

De nombreux curieux assistent chaque jour aux procès entendus au palais de Justice d'Arthabaska. Il s'agit des Assises criminelles qui sont présidées par le juge Robert Beaudoin, de la Cour supérieure.

Le printemps est proche et il est facile de s'en rendre compte en circulant dans les rues de la ville. De nombreux dépressions de terrain se sont senties depuis quelque deux semaines. Un expert en matière de pavage nous informe

que cela est dû au fait que le sol déseale plus vite à certains endroits qu'à d'autres.

Parlant d'experts, l'ami Jean Laurin a été considéré comme expert en vissage de poteaux par le juge Beaudoin. M. Laurin a déclaré qu'il s'était rendu sur les lieux de tous les accidents lors desquels un poteau de téléphone a été cassé, cela durant les deux dernières années.

Les cours de musique actuellement en formation au Cercle musical de Victoriaville regroupent plus de 20 jeunes. Félicitations aux responsables. Les jeunes semblent enfin prendre au sérieux l'invitation qui leur a été lancée il y a plusieurs mois.

Les sportifs devraient se faire un devoir d'assister à toutes les joutes locales des Tigres. Même si la saison a été difficile pour eux, il semble que nos représentants sont bien déterminés à lutter jusqu'à la fin.

249,700 plants octroyés en 1964-65

DRUMMONDVILLE, (JRL) — En 1964-65, un total de 249,700 plants ont été octroyés par le ministère des Terres et Forêts à de petits propriétaires forestiers, dans la région de Drummondville.

Ces statistiques apparaissent sur rapport du ministère qui vient d'être déposé à Québec et dont copie a été remise aux journalistes de Drummondville par le ministre Bernard Pinard.

Dans le même document, au chapitre du reboisement exécuté sur les terrains privés mais sous la direction du Bureau des renseignements forestiers, on note que 250,000 plants ont ainsi été plantés sur une superficie de 257 acres.

Le prochain procès aux Assises criminelles entendu le 14 mars

VICTORIANVILLE, (MR) — Ce n'est que le 14 mars sera entendu un autre procès criminel, celui de Roger Gainé et de Rémi Bourbonnais, accusés de vols de bijoux à diamants à la bijouterie Alfred Létourneau, à Victoriaville, ceux de Michel Grégoire, Gilles Danau, Jean-Guy Gingras, Paul O'Brien et André Sicard, accusés de tentative de vol par effraction dans un wagon du Canadien National, et celui finalement de Yvon Beaudet, accusé d'avoir causé la mort de deux personnes par négligence criminelle à Victoriaville.

Plusieurs procès expéditifs ont été fixés "pro-forma" au 18 mars prochain.

Le procès de Joseph-Maurice Létourneau, un cultivateur de la région, a été remis à une date ultérieure, hier après-midi, par le juge Robert Beaudoin, président actuel du tribunal des Assises criminelles 1966 pour le district d'Arthabaska.

La date du procès a été fixée au 17 mars courant, en raison de l'absence d'un témoin important assigné par Me René Crochetière, procureur de la couronne pour le district.

Létourneau est accusé d'avoir vendu dix vaches qui constituaient la garantie d'un emprunt de \$2,000 qu'il avait contracté avec une banque de Victoriaville.

L'accusé n'aurait pas suivi ses obligations à la lettre au sujet de cet emprunt, et c'est la raison pour laquelle on a levé une accusation relativement à l'article 149 du code criminel.

La Ligue de hockey Commerciale

Chances égales dans la finale

VICTORIANVILLE, (ML) — Le Pharmacien Laurent a nivelé les chances dans la série finale 4 de 7 de la Ligue Commerciale, du président Jean Laurin, en infligeant une défaite de 3 à 3 au Ducharme et Frères pour porter la série 1 à 1.

Le Ducharme et Frères menait au compte de 3 à 2 au début de la troisième période quand Yvan Lavigne est venu niveler le compte 3 à 3. Le but gagnant a été marqué par Côté à 6 minutes 52 de la même

période et le pointage du Pharmacien Laurent a été complété par Boisvert à 12 minutes 42.

Les buts du Ducharme et Frères ont été marqués par Arsenault, Béliveau et Lessard, tandis que Yvan Lavigne, et Pépin ont marqué les deux premiers filets des vainqueurs.

Deux punitions majeures ont été décernées à St-Pierre, du Pharmacien Laurent, et M. Béliveau, du Ducharme, qui en sont venus au prise durant le match. Ces deux joueurs, suivant les règlements de la ligue, ne pourront s'aligner avec leur équipe lors de la 3e joute de la série finale qui doit être disputée lundi soir.

D'autres punitions mineures ont également été données durant la joute. Le Ducharme en a reçu 7 et les vainqueurs 6, au total.

SHERBROOKE — Quatre adolescents, qui avaient projeté de prendre une cuite, ont comparu hier en Cour du bien-être social, à Sherbrooke.

Ils se sont reconnus coupables du vol par effraction de cinq caisses de bière dans un entrepôt de l'arue King ouest.

Le juge Roger Bouchard a sursis leur sentence durant bonne conduite.

PROPRIETE A VENDRE

Propriété 2 logements, située dans le quartier St-Pierre. Libre les mai. Très bon revenu et parfaite condition. Tél. 472-8811. Drummondville, entre 38. et 39. p.m.



PAR LE TOIT. — La fumée était si dense, à l'intérieur du restaurant Donat Rheault que les sapeurs se sont vus dans l'obligation de perforer la toiture de la bâtisse, pour y lancer les jets d'eau. Sur la photo, un groupe de sapeurs sur la toiture de l'établissement. (Photo La Tribune, par Marc Lestage)

Dommmages de \$10,000

Maison détruite par le feu - Mobilier d'un restaurant dévasté

VICTORIANVILLE, (Marc Lestage). — Un incendie qui a causé des dommages matériels évalués à plus de \$10,000 à la résidence de M. Maurice Ducharme en plus de détruire au complet la marchandise du restaurant Donat Rheault, au 229 rue Notre-Dame, est s'est déclaré vers 10 heures, hier avant midi, à Victoriaville.

C'est le chef Giguère qui, le premier, s'est rendu sur les lieux du sinistre en compagnie du sergent Langlais. Considérant l'ampleur qu'avait pris l'élément destructeur, ils se sont empressés de placer une alarme générale, à leur arrivée sur les lieux.

C'est le restaurateur, M. Donat Rheault, qui, le premier, a découvert le foyer d'incendie et l'a signalé à la brigade locale. Selon les informations recueillies, le feu a pris naissance dans un lit installé dans l'arrière-boutique du restaurant, transformée en chambre à coucher et qu'habitait M. Rheault. Il est fort possible que ce soit un mégot de cigarette qui soit à l'origine de ce sinistre apprenant-on de sources fiables.

Une vingtaine de sapeurs ont répondu à l'appel général et le feu était sous contrôle aux environs de 11 heures, soit une heure seulement après leur arrivée. Les dommages sont très élevés car cette bâtisse, qui est très âgée, a été littéralement engouffrée par le feu. Les sapeurs ont éprouvé beau-

coup de difficultés à prendre le haut du pavé sur l'élément destructeur, car une très forte fumée nuisait beaucoup au travail, les empêchant même de pénétrer à l'intérieur du restaurant.

Les pompiers ont eu peur, un instant, que le feu ne dégénère en conflagration lorsque la bâtisse voisine a été partiellement atteinte par le feu qui s'échappait du restaurant. Le danger a toutefois été écarté grâce au travail d'équipe des pompiers qui travaillaient sous la direction

du chef Giguère. Les dommages causés aux autres bâtisses se sont limités à quelques poches d'eau dans chacune des caves.

Les sapeurs ont réussi à prendre la situation en main alors qu'ils allaient sur les toits des immeubles avoisinants afin de projeter des puissants jets d'eau à l'intérieur du restaurant. Un total de sept jets ont été nécessaires, afin de mettre fin à cet incendie, le deuxième en importance depuis le début de la présente année.

LES MASQUES A GAZ. — Aucun des quelque 30 pompiers qui ont été appelés à combattre le feu qui a fait rage au 229 rue Notre-Dame Est, hier, n'a pu pénétrer dans la bâtisse sans avoir au préalable mis un masque à gaz. Sur la photo ci-dessus, le constable Réal Perreault, au moment où il pénètre dans la bâtisse en flamme. (Photo La Tribune, par Marc Lestage)

CRAINTE DE CONFLAGRATION. — On a craint un instant que l'incendie qui a détruit le restaurant Donat Rheault ne provoque une conflagration, au plus fort du sinistre. Certaines personnes qui habitent les maisons voisines ont même sorti quelques-uns des objets qui leur tiennent le plus à cœur pour les déposer sur le trottoir, tel que le montre cette photo. (Photo La Tribune, par Marc Lestage)

Commission scolaire régionale et inscrits dans toutes les écoles, la Commission scolaire régionale en fait transporter un total de 3,545.

Ce dernier nombre est réparti en 123 élèves pour le cours élémentaire, 2,928 pour le cours secondaire, et 494 pour les institutions indépendantes.

Autobus

La majorité des élèves qui sont transportés, le sont par divers circuits d'autobus scolaires qui sillonnent chaque jour tout le territoire desser-

vi par la régionale des Bois-Francis.

Dans les contrats accordés par la régionale, on a calculé qu'un total de 4,100 milles par jour était parcouru par les véhicules au nombre de 92. Le nombre de circuits s'élève à 74.

Le rapport de M. Laroche fait savoir également que le coût moyen par mille, dans les différents contrats, est de \$0.41 et que la somme de \$117.15 représente le coût moyen annuel par chaque élève transporté.

La majorité des élèves qui sont transportés, le sont par divers circuits d'autobus scolaires qui sillonnent chaque jour tout le territoire desser-

vi par la régionale des Bois-Francis.

Dans les contrats accordés par la régionale, on a calculé qu'un total de 4,100 milles par jour était parcouru par les véhicules au nombre de 92. Le nombre de circuits s'élève à 74.

Le rapport de M. Laroche fait savoir également que le coût moyen par mille, dans les différents contrats, est de \$0.41 et que la somme de \$117.15 représente le coût moyen annuel par chaque élève transporté.

La régionale déboursera \$415,312 pour le transport en 1965-66

Au ballon-balai
Second championnat
pour Acton Vale

ACTON VALE, (RAC) — Les porte-couleurs d'Acton Vale, le club Denis Dorais ont affiché une tenue remarquable dans la série finale 5 de 9 contre Richmond, série qu'ils ont remportée en 5 parties consécutives, grâce à l'étonnante tenue du rebâche Gilles Darveau. L'équipe Dorais avait l'avantage de posséder un pilote exceptionnel en la personne de Camil Beaudoin ainsi qu'un président rempli d'expérience que l'on se plaît à surnommer "Monsieur Ballon-Balai", Roger Bourgeois.

Acton 2, Richmond 0. La se joute s'est terminée à l'avantage des champions, 3-0, Marcel Jetté (Noël Breaud), Jacques Dupont (Michel Daragon) et Aimé Dupuis (Clément Gauthier) ont mené l'offensive pour Acton Vale. Gilles Darveau a été inébranlable devant la cage des locaux, Marcel Jetté a coupé d'un dix minutes de mauvaise conduite pour Acton.

Acton 1, Richmond 0. Un autre blanchissage, mais plus difficile celui-là, a été enregistré par le Denis Dorais qui l'a emporté 1-0 dans la 2e période supplémentaire. Michel Dumaine a su trouver l'ouverture nécessaire pour entier le but de la victoire et ainsi procurer un second championnat aux joueurs d'Acton Vale. Clément Gauthier a fourni l'assistance sur ce but.

Le président Roger Bourgeois a confié qu'avec le club qu'il avait entre les mains il était assuré de l'emporter. Il faut dire que Gilles Darveau a fait sa part des choses durant la saison; en effet, il a été celui qui a obtenu le plus grand nombre de blanchissages.

Rencontre lundi soir

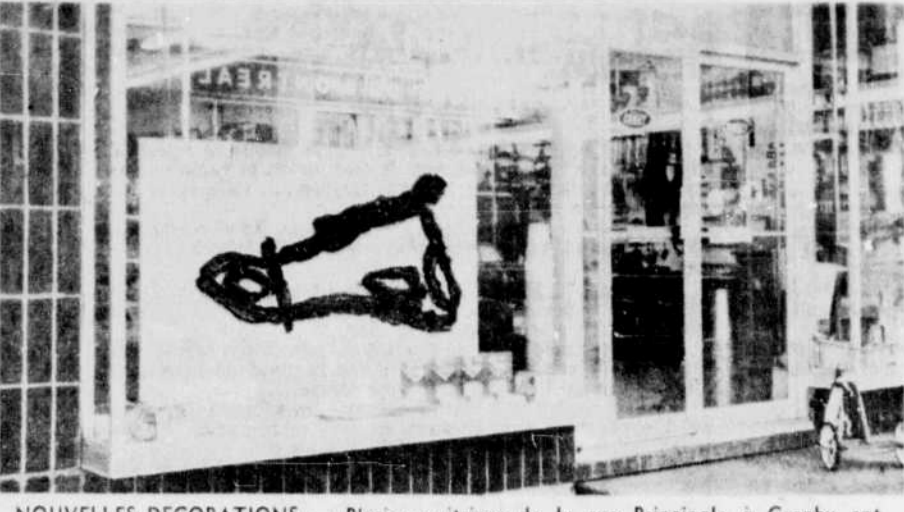
Stimulant pour le hockey mineur

GRANBY, (FA) — Les jeunes adeptes du hockey mineur se rencontreront lundi soir, à 7 heures, dans la salle des Chevaliers de Colomb de Granby pour prendre connaissance de précieux conseils sur le hockey.

Cette rencontre est organisée par le président des petites ligue de hockey de Granby, M. Arsène Hallé. A cette occasion, M. Jean-Paul Bernier, homme d'affaires bien connu de Granby, communiquera aux jeunes présents les secrets du hockey de Henri Richard, joueur étoile des Canadiens de Montréal.

Cadeau

De plus, M. Bernier remettra à chaque personne représentant une équipe de hockey, un long jeu avec tous les conseils que tout joueur de hockey devrait savoir. Cette rencontre qui a pour but principal de stimuler l'intérêt du hockey mineur à Granby devrait réunir tous les adeptes de ce sport, ainsi que les instructeurs et responsables d'équipes de hockey.



NOUVELLES DECORATIONS. — Plusieurs vitrines de la rue Principale à Granby ont été ornées depuis quelques jours, de nouvelles décorations. Il s'agit en fait de l'esquisse préliminaire du projet de solution au problème de l'eau que le conseil municipal vient de rendre public. Les curieux qui circulent rue Principale, pourront consulter à loisir, ces esquisses en couleurs. Les contribuables doivent se prononcer prochainement sur le projet.

(Photo La Tribune, par F. Aubin, Granby)

Sous le thème: "L'éducation et le sens social"

Programme très élaboré pour la semaine de l'éducation à Granby

GRANBY, (FA) — C'est dimanche prochain, le 6 mars, que débutera la semaine de l'éducation qui se déroulera cette année sous le thème général de "L'éducation et le sens social".

A Granby même un programme très élaboré marquera chaque journée de cette semaine provinciale, grâce à un exécutif que préside Mme Laurent St-Pierre.

Dimanche

Le 6 mars, il y aura une causerie prononcée par M. l'abbé Claude Laque, sur le sens social et la vie religieuse. Cette causerie se déroulera de 5 h. 45 à 6 heures p.m.

En plus, il y aura homélie au prône dans toutes les églises de Granby et du territoire de la régionale Meilleur.

Lundi

L'ouverture officielle de la semaine aura lieu lundi le 7 mars. Elle sera proclamée par M. Lucien Lambert, directeur général des études à la régionale Meilleur.

Il y aura également une causerie du président et de la présidente des étudiants entre 1 h. 30 et 2 h. 30 p.m. sur le sens social dans la vie des jeunes. L'organisation chez les jeunes sera faite par MM. Lucien Lambert et Robert Blouin. Une réception civique sera également donnée à l'hôtel de ville de Granby à 4 h. 30 p.m.

Mardi

Mardi, le 8 mars, M. Louis Castonguay prononcera une conférence sur le thème du jour "le sens social dans l'épanouissement de la personne". La causerie sera radiodiffusée de 1 h. à 1 h. 15 p.m.

Mercredi

Une causerie sur le thème du jour: "le sens social dans la

vie professionnelle" sera prononcée à la même heure que la veille, mercredi le 9 mars, par M. Jean-Paul Bernier.

Jeudi

Le président de la régionale Meilleur Me Bernard Légaré sera l'invité lors de la causerie

Le 10 mars, il y aura une messe communautaire avec co-célébration et chant commun. Cette cérémonie se déroulera en l'église Notre-Dame, de Granby.

Samedi

Une émission radiophonique de une heure, soit de 5 heures à 6 heures p.m., sera entendue samedi. La responsable, Mme Louise Desrochers, traitera alors de la semaine de l'éducation en général.

Cltôtre

La semaine de l'éducation sera clôturée par un banquet qui sera servi à l'hôtel Mont Shefford de Granby dimanche le 13 mars 1966 à 6 h. p.m. Le conférencier sera M. Miville Couture.

Ce banquet sera précédé d'un vin d'honneur que l'on servira à 5 h. p.m., dans les bureaux de la Commission scolaire de Granby au 385 rue Principale.

Au cours de l'après-midi de dimanche le 13 mars, une causerie prononcée par une religieuse missionnaire de l'Immaculée-Conception, sera prononcée à la radio. Le thème de la causerie sera: "le sens social et la coopération internationale".

Après trois remises prononcée de 1 h. à 1 h. 15 p.m., jeudi à la radio. Il traitera du "sens social dans la vie communautaire".

Jeudi soir à 8 heures une réunion de l'APM secondaire et primaire aura lieu à l'école secondaire Immaculée-Conception. Le conférencier d'honneur

Un résident de Sutton, Robert Boivin, a été condamné à subir son procès au prochain terme des assises criminelles, sous l'accusation de tentative de viol.

Boivin avait ni sa culpabilité à l'accusation d'avoir tenté d'avoir des rapports sexuels avec des jeunes filles de moins de 16 ans, à Sutton, mais le juge Delaney a jugé la preuve présentée par la couronne suffisante pour l'envoyer à son procès.

Un présumé voleur a comparu en Cour des sessions sous l'accusation d'avoir perpétré un vol par effraction dans une usine de Bedford le 23 février dernier.

Armand Pomerleau a plaidé non coupable et subira son enquête préliminaire lundi le 7 mars. Il était accusé d'avoir volé deux machines à additionner, une calculatrice ainsi que huit boîtes de vêtements.

sera alors M. Lévis Sauvé, président de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec.

Une causerie sera prononcée sur le thème du jour: "le sens social dans la vie nationale" par M. l'évêché J.-A. Bouchard, entre 1 h. et 1 h. 15 p.m., vendredi.

A 4 h. 45 p.m., il y aura une messe communautaire avec co-célébration et chant commun. Cette cérémonie se déroulera en l'église Notre-Dame, de Granby.

Une émission radiophonique de une heure, soit de 5 heures à 6 heures p.m., sera entendue samedi. La responsable, Mme Louise Desrochers, traitera alors de la semaine de l'éducation en général.

La semaine de l'éducation sera clôturée par un banquet qui sera servi à l'hôtel Mont Shefford de Granby dimanche le 13 mars 1966 à 6 h. p.m. Le conférencier sera M. Miville Couture.

Ce banquet sera précédé d'un vin d'honneur que l'on servira à 5 h. p.m., dans les bureaux de la Commission scolaire de Granby au 385 rue Principale.

Au cours de l'après-midi de dimanche le 13 mars, une causerie prononcée par une religieuse missionnaire de l'Immaculée-Conception, sera prononcée à la radio. Le thème de la causerie sera: "le sens social et la coopération internationale".

Après trois remises prononcée de 1 h. à 1 h. 15 p.m., jeudi à la radio. Il traitera du "sens social dans la vie communautaire".

Jeudi soir à 8 heures une réunion de l'APM secondaire et primaire aura lieu à l'école secondaire Immaculée-Conception. Le conférencier d'honneur

Un résident de Sutton, Robert Boivin, a été condamné à subir son procès au prochain terme des assises criminelles, sous l'accusation de tentative de viol.

Boivin avait ni sa culpabilité à l'accusation d'avoir tenté d'avoir des rapports sexuels avec des jeunes filles de moins de 16 ans, à Sutton, mais le juge Delaney a jugé la preuve présentée par la couronne suffisante pour l'envoyer à son procès.

Un présumé voleur a comparu en Cour des sessions sous l'accusation d'avoir perpétré un vol par effraction dans une usine de Bedford le 23 février dernier.

Armand Pomerleau a plaidé non coupable et subira son enquête préliminaire lundi le 7 mars. Il était accusé d'avoir volé deux machines à additionner, une calculatrice ainsi que huit boîtes de vêtements.

Pour l'hôpital Notre-Dame de Granby
Pas d'exemption de taxes

GRANBY, (FA) — C'est avec regret que les membres du conseil municipal de Granby ont été obligés de refuser une demande de l'administrateur de l'hôpital Notre-Dame, M. Henri Joly, voulant que son institution soit exempte de taxes pour les prochaines années.

M. Joly a expliqué au conseil qu'un arrêté en conseil lui obligeant à mettre 20 p.c. de ses lits en salle commune, contrecarrait ses projets surtout au lendemain d'un important agrandissement à l'hôpital qu'il a fondé.

On sait que le ministère de la Santé défraye entièrement le coût d'un patient qui est hospitalisé dans une salle publique, mais pour les chambres privées ou semi-privées, le patient doit déboursier une somme additionnelle qui procure également des revenus additionnels à l'hôpital.

Toutefois, selon la nouvelle loi, les lits ne peuvent plus tous être considérés comme privés d'où

une perte de revenus pour les institutions qui ne possèdent que quelques chambres et qui reçoivent les patients au taux de chambre privée plutôt que de salle publique.

M. Joly demandait donc pour compenser, que la municipalité de Granby l'exempte de payer des taxes pour les années 1966-67-68 et lui laisse un certain temps pour payer les taxes de 1965.

Les conseillers ont pris en considération l'opinion juridique de la question donnée par Me Gérard Normandin, procureur de la ville, à l'effet qu'aucune loi n'autorisait la municipalité à exempter de taxes l'hôpital Notre-Dame.

Blessures légères

Garçonnet renversé par une camionnette rue Principale

GRANBY, (FA) — Un garçonnet de six ans, Jacques Paré, de Granby, a été blessé légèrement hier, à midi et 45 minutes, à l'intersection des rues Principale et Johnson, à Granby.

La petite victime traversait la chaussée lorsqu'elle fut heurtée par une camionnette de modèle 1963 conduite par M. Alcide Giguère, 36 ans, de Roxton Pond.

Même si ses blessures n'étaient pas graves, le bambin fut immédiatement conduit à l'hôpital St-Joseph de Granby dans l'auto-patrouille de la Sûreté municipale de Granby, pour y subir un examen.

Quant à la camionnette, elle n'a pas été endommagée. C'est le constable Robert Mongeau, de la Sûreté municipale, qui a effectué les constatations d'usage de cette collision.

MM. Rouillard et Armstrong à la vice-présidence

M. M. Montpetit élu président de l'APAI, section de Granby

GRANBY, (FA) — L'Association de prévention des accidents industriels a procédé à l'élection de nouveaux membres dirigeants pour la région de Granby.

Lors d'une rencontre qui avait lieu à l'hôtel Union de Granby, sous la présidence de M. Georges St-Martin, conseiller en prévention pour la région de Granby, on a élu les personnes suivantes:

M. Marcel Montpetit, président, M. Robert Rouillard, vice-président, M. John W. Armstrong, deuxième vice-président, et M. Roland Mallette, secrétaire. Les nouveaux officiers sont tous employés dans diverses industries de la ville.

Cette nouvelle association a pour but principal de promouvoir la prévention des accidents industriels dans la région de Granby.

Lors de l'assemblée des élections, les directions des principales industries étaient représentées, de même que des représentants ouvriers de diverses industries de la région de Granby.

On sait que l'APAI avait concentré ses efforts jusqu'à maintenant aux grandes régions, telles Montréal ou Québec, mais depuis quelques mois les dirigeants ont décidé d'étendre leur champ d'action à toutes les régions de la province.

Assemblée de l'INCA à Montréal

Avantages de la Fondation Baker: protection de la vue

GRANBY, (FA) — Le secrétaire du district de Granby au sein de l'Institut national canadien pour les aveugles, M. Marcel Lequin, vient de communiquer le résultat de la dernière assemblée mensuelle de l'INCA qui se tenait à Montréal.

Au cours de la réunion, le Dr Gustave Gingras, du comité de direction de la division du Québec au sein de l'INCA, a traité des avantages de la Fondation E. A. Baker pour la prévention de la cécité.

La Fondation E. A. Baker "La prévention de la cécité s'engage dans une ère nouvelle selon le Dr Gingras, grâce à cette fondation établie en l'honneur du colonel E. A.

A Coaticook Compétition pour autos-neige dimanche

COATICOOK, (AR) — Dans le but de faire profiter tous les amateurs des dernières neiges, le Club auto-neige de Coaticook organise encore pour dimanche prochain une autre grande compétition à l'intention de tous les intéressés des Cantons de l'Est.

Ces courses tout comme celles qui furent tenues dimanche il y a deux semaines, auront lieu sur le terrain du club, sur la rue St-Jacques sud, à Coaticook.

Au cours de l'après-midi, un total de huit épreuves différentes seront offertes pour les différentes catégories de véhicules et il y aura également une compétition pour les dames.

Convention libérale du comté de Missisquoi: deux avocats en lice

COWANSVILLE, (FA) — Deux avocats se feront la lutte dimanche prochain lors de la convention du parti libéral provincial dans le comté de Missisquoi.

Il s'agit de Mes Jean-Paul Couture, de Farnham, et Claude Noisoux, de Cowansville. Ce dernier vient à peine d'annoncer officiellement qu'il posera sa candidature.

M. Parenteau se retire Par ailleurs, un troisième candidat qui avait été présenté pour briguer les suffrages du parti lors de la convention de dimanche, M. Jean-Noël Parenteau, a décidé de se retirer.

Dans un communiqué émis hier, M. Parenteau explique qu'il préfère voir une organisation libérale unie plutôt que d'empêcher le meilleur candidat d'être choisi.

L'éditeur de Cowansville apporte par la même occasion, son appui au candidat Me Claude Noisoux. Il le pré-

cise en ces termes: "Je remercie les délégués, les substituts et les sympathisants à ma candidature, je les servirai d'ailleurs toujours comme je continuerai à rendre service à tous ceux à qui je peux et qui le veulent. J'invoite bien cordialement tous mes supporters à voter pour celui qui à mon sens, remplira le mieux cette haute fonction, un candidat que vous avez demandé à plusieurs reprises: Me Claude Noisoux."

On sait que la convention du parti libéral de Missisquoi se déroulera dans la salle de l'école St-Damien de Bedford dimanche prochain, à 2 h. 30 p.m.

Les délégués devront alors choisir le candidat qui représentera officiellement le parti lors des élections provinciales qui doivent avoir lieu cet été.

Le comté de Missisquoi est actuellement représenté depuis de nombreuses années par Me Jean-Jacques Bertrand, de l'Union nationale.



STATIONNEMENT. — L'un des camions à incendie a été employé, hier après-midi, pour installer une pancarte indiquant où les automobiles peuvent être stationnées gratuitement, non loin de la rue Principale, près de l'hôtel de ville.

Dans les limites de Granby Près de 500 infractions aux règlements en janvier

GRANBY, (FA) — Un total de 477 infractions à la circulation ont été rapportées au cours du mois de janvier 1966 dans les limites de la cité de Granby. C'est ce que révèle le rapport mensuel du greffier de la Cour municipale, M. Roger Brisebois.

Parmi ces infractions, 322 étaient pour des automobilistes qui avaient stationné sans placer d'argent dans les mètres, 122 pour diverses infractions, 22 pour avoir dépassé sur une ligne double ou passé sur une lumière rouge et sept pour vitesse excessive. Durant le mois, 24 de ces billets ont été cancéllés puisque les mètres de stationnement étaient défectueux.

La Cour municipale a recueilli \$734.20 durant le mois, soit \$324 sur renoncations, \$332 pour violation de mètres de stationnement, \$50 en amendes et \$28.20 en frais.

Deux arrestations ont été effectuées durant le mois. Les deux individus ont comparu et été condamnés à l'amende. Quatre sommations ont été signifiées et dans chaque cas, les individus concernés ont comparu en Cour municipale. Aucune cause n'a été renvoyée durant janvier 1966, mais neuf causes ont été transférées à la couronne.

AVIS PUBLIC CANADA PROVINCE DE QUEBEC CITE DE MAGOG

AUX CONTRIBUABLES DE CETTE MUNICIPALITE AVIS PUBLIC est par les présentes donné par les sous-signés Maire et Secrétaire-trésorier de la Cité de Magog, que le conseil municipal de cette municipalité, à son assemblée régulière du 3 septembre 1965, a passé le règlement no. 465 décrétant un prêt industriel de \$100,000.00 à la Compagnie Fondrière Magog Limitée et un emprunt d'égal montant pour en payer le coût à même le fonds industriel de la municipalité. Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement qui entre en vigueur le jour même de la publication du présent avis.

Ce règlement a reçu les approbations requises par la loi comme suit: 1.—Par le ministre des Affaires municipales et du Commerce en date du 21 février 1966. 2.—Par la Commission Municipale de Québec par un arrêté en date du 23 février 1966. 3.—Par le conseil municipal de la Cité de Magog, ce 2 mars 1966. (Signé) Gérard Laurendeau, Maire. (Signé) Jean-Paul Lange, Secrétaire-trésorier. 4 mars



Le Centre des Aubaines à WINDSOR PEINTURE Semi-lustrée et latex Le Gal. SPECIAL \$4.49 FERRONNERIE DORAIS THIBAUT 96, rue St-Georges — 845-2696 — Windsor, Qué.

INVITATION aux CULTIVATEURS pour une journée familiale chez GEO. DELISLE agent des produits INTERNATIONAL HARVESTER pour la ferme et l'industrie LUNDI LE 7 MARS Projection continue de films de 9h. a.m. à 9h. p.m., sur les nouveaux modèles de tracteurs et de machines agricoles, ainsi qu'industriels. RAFRAICHISSEMENTS GRATUITS PRIX DE PRESENCE Tél.: 569-9821 — 340, rue Queen, LENNOXVILLE—Qué.

Abonnez-vous à La Tribune CÈDRE DEMANDÉ IMMÉDIATEMENT 10,000 cordes — 50 po. de longueur CANADIAN SNOW FENCE LTD. 567-7711 — SHERBROOKE

Depuis le début de l'année

Emission de 7,942 plaques d'automobiles

THETFORD MINES, (MD). — Le bureau des licences de Thetford Mines rapporte qu'un total de 7,942 plaques d'immatriculation ont été émises jusqu'ici, cette année.

Les chiffres ont été communiqués par M. Ephrem Mercier, de Thetford Mines, directeur du bureau des licences de la ville de l'amiante.

Catégories. — Voici les statistiques officielles qui ont été compilées par le bureau des licences pour chacune des catégories de plaques.

Cette année, 6,540 plaques ont été émises pour des véhicules de particuliers, tandis que 630 camions ont été licenciés. On rapporte 164 émissions de plaques pour des camions de cultivateurs.

Jusqu'à date, 40 taxis se sont vus attribuer leurs plaques. On signale également 185 ventes de plaques d'immatriculation pour des tracteurs de ferme et 138 pour remorques de cultivateurs. Enfin, 14 motocyclettes ont été licenciées.

La Sûreté provinciale ne sévira pas immédiatement contre les automobilistes qui n'ont pas encore leurs plaques d'immatriculation. La police a entrepris une opération pour obliger tous les automobilistes à se procurer leurs nouvelles licences.

Depuis mardi, les automobilistes qui circulent sur les voies publiques et qui n'ont pas encore renouvelé leurs plaques sont considérés comme des conducteurs non-enregistrés et ils sont passibles d'une amende.

D'ici le 6 mars, la PP se contentera de donner un avertissement formel de se munir de leurs licences dans le plus bref délai possible.

Demain dans la catégorie Midget

Troisième et décisive rencontre de la finale

THETFORD MINES, (MD). — L'action ne manquera pas demain au centre de loisirs de Thetford Mines, alors que les clubs St-Noël et St-Alphonse en viendront aux prises dans la troisième et décisive rencontre de la finale Midget. La joute est prévue pour 11 h, 45 a.m.

St-Noël a remporté le premier match par le compte de 5 à 2. St-Alphonse a ensuite nivelé les chances en décrochant un triomphe de 3 à 2 dans la seconde rencontre.

En jetant un coup d'oeil rapide sur l'alignement des deux clubs en lice, on constate que la lutte sera intéressante et vive.

Dans le camp du St-Alphonse, l'étoile individuelle est l'offensif est sans contredit le jeune Jean Fradette qui s'aligne également avec les Esperviers de Thetford Mines de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est. Pierre Fradette est le pilier à la défensive du club piloté par Yvon Racour.

On remarque aussi la présence de jeunes joueurs d'avenir tels que Bruno Landry, Claude Côté et Marcel Filion.

Dans le clan de l'équipe adverse, on retrouve des noms aussi connus que Michel Dumais, gardien de buts substitué des As de Thetford Mines de la ligue Junior "A" Provinciale, et Luc Nadeau, porte-couleurs des Esperviers de Thetford Mines. Normand Dodier et Vienney Lettre complètent cette liste de joueurs prometteurs.

Bien rusé celui qui pourrait prédire l'issue de cette joute, la plus importante de l'année dans le hockey mineur à Thetford Mines.

Hausse des prix du nettoyage à sec

THETFORD MINES, (MD). — Les nettoyeurs à sec de Thetford Mines et de la région annonceront très bientôt une légère hausse dans leurs prix. C'est ce que La Tribune a appris hier, d'une source ordinairement très fiable.

Selon un informateur, les prix du nettoyage à sec n'ont pas pu être basés dans la région depuis une quinzaine d'années et que devant l'augmentation du coût des opérations et du prix des produits de nettoyage, il faut en arriver à cette solution.

Toujours d'après une source de renseignements, cette augmentation serait justifiée et normale, si l'on compte des facteurs sus-mentionnés.

Formules remplies par 133 cultivateurs

PRINCEVILLE, (GAB). — Des cultivateurs, au nombre de 133, ont complété les formules de réclamation pour pertes de récoltes à Princeville. Sur ce nombre, 120 font partie de la section locale de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le travail en rapport avec la rédaction de ces demandes a été dirigé par M. Laurent Cormier, président de l'UCC de Princeville et par son secrétaire, M. Léo Daigle. M. Cormier a lui-même porté cette documentation au bureau des agronomes du comté d'Arthabaska à Victoriaville où l'on s'occupera de les faire suivre à qui de droit.



BONBONNIERES. — Les maires de Plessisville centre et de Plessisville paroisse, MM. Marcel Collin et Aurèle Brassard, inaugurent la vente des bonbonnières du festival de l'Erable en étant les premiers acheteurs.

Proposition en ce sens

Deux échevins désirent que la PP s'installe à Plessisville

PLESSISVILLE, (MHL). — L'échevin Roger Dubois, secondé par l'échevin Marc Aurèle Bergeron, ont présenté une résolution visant à faire revoir la décision de la police provinciale qui avait refusé, voici plusieurs années de venir ouvrir un bureau à Plessisville.

M. Dubois a pris cette décision devant la nécessité qui apparaît chaque fois qu'un accident se produit, dans le bas du comté. Les personnes accidentées doivent attendre parfois 2 ou 3 heures, avant d'apercevoir l'uniforme de la PP.

Dans les attendus de la résolution, on peut voir que les populations du bas du comté de Mégantic atteignent 25,000 âmes. Il est souligné également que Plessisville se trouve au carrefour des routes 5 et 49, que le bureau se trouve à 40 milles des villes et des villages du bas du comté.

Il serait souhaitable que cette résolution porte enfin ses fruits, car Plessisville se trouve, du point de vue de la police, dans une situation intolérable qu'il convient de corriger au plus tôt.

Manque de publicité

PLESSISVILLE, (MHL). — M. J.-A. Forand, un pionnier des Bois-Francs, qui a participé à l'unification de la région sur plusieurs plans et qui a fait sa marque dans le Québec en donnant son nom à la Forand Ltée, une industrie des plus prospères de la province, se penche maintenant sur le sort réservé à sa ville et déplore que les journaux, entre autres "La Tribune" et "Le Nouvelliste" ne lui donnent pas la publicité à laquelle elle a droit.

M. Forand a fait parvenir une lettre en ce sens au conseil municipal de la ville de Plessisville de même qu'aux Chambres senior et junior. Le conseil a demandé au secrétaire-trésorier d'écrire à ces journaux pour leur demander des explications.

Manque de publicité

PLESSISVILLE, (MHL). — M. J.-A. Forand, un pionnier des Bois-Francs, qui a participé à l'unification de la région sur plusieurs plans et qui a fait sa marque dans le Québec en donnant son nom à la Forand Ltée, une industrie des plus prospères de la province, se penche maintenant sur le sort réservé à sa ville et déplore que les journaux, entre autres "La Tribune" et "Le Nouvelliste" ne lui donnent pas la publicité à laquelle elle a droit.

M. Forand a fait parvenir une lettre en ce sens au conseil municipal de la ville de Plessisville de même qu'aux Chambres senior et junior. Le conseil a demandé au secrétaire-trésorier d'écrire à ces journaux pour leur demander des explications.

Manque de publicité

PLESSISVILLE, (MHL). — M. J.-A. Forand, un pionnier des Bois-Francs, qui a participé à l'unification de la région sur plusieurs plans et qui a fait sa marque dans le Québec en donnant son nom à la Forand Ltée, une industrie des plus prospères de la province, se penche maintenant sur le sort réservé à sa ville et déplore que les journaux, entre autres "La Tribune" et "Le Nouvelliste" ne lui donnent pas la publicité à laquelle elle a droit.

Manque de publicité

PLESSISVILLE, (MHL). — M. J.-A. Forand, un pionnier des Bois-Francs, qui a participé à l'unification de la région sur plusieurs plans et qui a fait sa marque dans le Québec en donnant son nom à la Forand Ltée, une industrie des plus prospères de la province, se penche maintenant sur le sort réservé à sa ville et déplore que les journaux, entre autres "La Tribune" et "Le Nouvelliste" ne lui donnent pas la publicité à laquelle elle a droit.

Manque de publicité

PLESSISVILLE, (MHL). — M. J.-A. Forand, un pionnier des Bois-Francs, qui a participé à l'unification de la région sur plusieurs plans et qui a fait sa marque dans le Québec en donnant son nom à la Forand Ltée, une industrie des plus prospères de la province, se penche maintenant sur le sort réservé à sa ville et déplore que les journaux, entre autres "La Tribune" et "Le Nouvelliste" ne lui donnent pas la publicité à laquelle elle a droit.

Manque de publicité

PLESSISVILLE, (MHL). — M. J.-A. Forand, un pionnier des Bois-Francs, qui a participé à l'unification de la région sur plusieurs plans et qui a fait sa marque dans le Québec en donnant son nom à la Forand Ltée, une industrie des plus prospères de la province, se penche maintenant sur le sort réservé à sa ville et déplore que les journaux, entre autres "La Tribune" et "Le Nouvelliste" ne lui donnent pas la publicité à laquelle elle a droit.

Vols par effraction en 1965

Diminution en nombre mais augmentation en valeur...

THETFORD MINES, (MD) — Le nombre de vols par effraction a accusé une certaine diminution à Thetford Mines en 1965. Par contre, la valeur de la marchandise volée surpasse nettement le chiffre de l'année précédente. Telle est l'une des principales constatations de la lecture du rapport préparé par M. Gérard Gagné, chef de police de la cité de Thetford Mines.

Le Service de la police a démontré une grande efficacité, puisque aucune des poursuites prises devant les tribunaux n'a été rejetée.

Elément destructeur. — L'année 1965 a été particulièrement désastreuse au point de vue des incendies. En effet, le département des incendies a déploré des pertes plus élevées que le total des cinq autres années précédentes réunies ensemble. Ces incendies ont représenté des pertes d'emploi pour un certain nombre de citoyens.

Encore en 1965, le nombre d'heures affectées à la circulation est supérieur aux années antérieures, et malgré cette surveillance accrue, on a remarqué une majoration dans le nombre d'accidents, ainsi que dans le total des mortalités.

Les revenus du Service de la police provenant des amendes et des permis sont inférieurs à ceux de 1964. Cet état de choses est imputable au fait que depuis le 25 février 1965, la cité ne perçoit plus les amendes payées par les prévenus, en vertu du Code criminel.

Faits saillants. — Les faits les plus importants pour l'année 1965, outre ceux déjà signalés sont les suivants: — Le début de la construction de la nouvelle caserne. Les travaux ont débuté au mois d'octobre et seront vraisemblablement terminés en avril prochain. — Le nombre de cours de perfectionnement suivis par les policiers. — L'engagement de MM. Robert Bourret et Normand Gosselin comme constables.

— La mise en vigueur d'une formule de distribution des devoirs et congés qui est plus susceptible de donner aux citoyens les services qu'ils ont en droit de s'attendre.

Suggestion en vue de la création de deux nouveaux postes au service de police et incendies

THETFORD MINES, (MD) — Dans son rapport annuel présenté au conseil municipal, M. Gérard Gagné recommande la création de deux nouveaux postes au sein du service de police et incendies de Thetford Mines. Le chef de police demande l'addition d'un secrétaire-exécutif et d'un deuxième officier à la section des enquêtes.

M. Gagné suggère également l'acquisition d'un autre véhicule qui pourrait servir pour le transport des prisonniers de la caserne locale au Palais de Justice, ou à la prison commune.

Autres besoins. — Le véhicule pourrait être utilisé pour le secours et le sauvetage, tout en étant disponible pour répondre aux appels de feux de cheminée, ainsi que pour le transport d'équipement supplémentaire sur les lieux d'une conflagration. Finalement, il serait à la disposition de tous les services connexes aux fonctions de policiers.

Le chef de police désire aussi l'achat d'équipement nécessaire pour assurer une meilleure protection aux citoyens à l'occasion de crimes majeurs, tels les vols à main armée, les manœuvres de toutes sortes, les meurtres et les cambriolages.

Incendies en 1965

THETFORD MINES, (MD) — Le rapport annuel du Service de police et incendies soumis aux dirigeants municipaux signale que le feu a causé des dommages matériels évalués à \$1,068,812 dans les limites de la cité de Thetford Mines en 1965, ce qui représente une perte par capita de \$48.58.

La répartition des dégâts se lit comme suit: mobilier, \$795,506, bâtisses, \$271,220 et automobiles, \$1,927. Personne n'a perdu la vie dans les nombreux incendies qui se sont produits dans la ville de l'amiante, l'année dernière.

Dégâts de \$1,068,812

THETFORD MINES, (MD) — Le rapport annuel du Service de police et incendies soumis aux dirigeants municipaux signale que le feu a causé des dommages matériels évalués à \$1,068,812 dans les limites de la cité de Thetford Mines en 1965, ce qui représente une perte par capita de \$48.58.

La répartition des dégâts se lit comme suit: mobilier, \$795,506, bâtisses, \$271,220 et automobiles, \$1,927. Personne n'a perdu la vie dans les nombreux incendies qui se sont produits dans la ville de l'amiante, l'année dernière.

Accidents de la circulation

Les accidents de la circulation ont coûté la vie à trois personnes à Thetford Mines, l'an passé. De plus, 40 autres personnes ont subi des blessures dans les 537 collisions survenues à l'intérieur des limites de la ville.

Ces multiples accrochages ont provoqué des dommages matériels estimés à \$146,684.50, ce qui constitue des pertes à \$273 à chaque accident.

La police a enquêté sur 303 accidents avec des dégâts dépassant \$100 et sur 234, dont les dommages n'atteignaient pas le montant de \$100.

Plaintes et billets d'infraction

916 plaintes ont été déposées au poste de police local. 203 de ces doléances se rapportaient à des vols, dont la valeur de la marchandise dérobée se chiffre à \$25,793.56.

Enfin, les agents de la Sûreté municipale ont émis un grand total de 4,282 billets d'infraction en 1965.

Centre culturel de \$180,000 érigé bientôt à Black Lake

QUEBEC, (par C. Déry) — M. Bona Arsenault, secrétaire de la province, annonce que le projet de construction d'un Centre culturel et récréatif dans la ville de Black Lake a été officiellement approuvé.

Ce Centre culturel et récréatif dont le coût s'élève à \$180,000, comprendra un hall pouvant servir aux expositions, une bibliothèque comportant salle de lecture, dépôt de livres et bureau du bibliothécaire; un gymnase pouvant se convertir en salle de spectacles avec scène et services connexes; une salle de projection; un salon de huit allées de quilles; un restaurant; trois salles de réunion; des bureaux administratifs et une piscine de 42' x 54' avec services de douches et vestiaires.

En vertu de l'entente fédérale-provinciale concernant l'exécution de projets commémoratifs du Centenaire, le gouvernement du Québec versera \$84,000 tandis que le gouvernement fédéral contribuera pour \$60,000, et la municipalité assumera la différence du coût, soit \$36,000.

Mardi prochain

Dernier concert de la Société artistique

THETFORD MINES, (MD) — C'est mardi soir prochain, sous les auspices de la Société artistique, qu'aura lieu à Thetford Mines, le quatrième et dernier concert symphonique de la saison 1965-66.

Ce récital mettra en vedette l'Orchestre symphonique de Québec, sous la direction de M. François Bernier, et comme solistes, France Dion, soprano, et Ernest Atkinson, ténor.

Le programme comprend des oeuvres toutes aussi intéressantes les unes que les autres.

Solistes

France Dion est une ancienne élève du Conservatoire de musique de la province et elle a complété ses études en Europe, particulièrement à Vienne et à Londres. Elle poursuit en Europe et au Canada une carrière très remarquable, elle vient de remporter un très grand succès au Covent Garden de Londres.

Le ténor canadien Ernest Atkinson est un diplômé du Conservatoire de musique de Toronto. En plus de donner plusieurs récitals dans l'Ontario, dans l'Ouest canadien et à Radio-Canada, il connaît de très grands succès comme membre régulier du Canadian Opera Company.

Les dirigeants de la Société artistique de Thetford Mines attendent une foule très nombreuse pour ce récital qui clôturera les activités pour cette année.

En quelques lignes

BLACK LAKE, (RT). — Les cercles Lacordaire de Black Lake tiendront une importante assemblée, dimanche à 2 heures p.m., à l'école St-Louis, M. Jacques Caron, président diocésain de l'exécutif des cercles Lacordaire, sera présent à cette réunion.

Les Chevaliers de Colomb de Black Lake sont invités à un déjeuner-causerie qui aura lieu dimanche, à 8h. 30 a.m. A cette occasion, on présentera le rapport des activités de la dernière réunion.

Félicitations à M. l'abbé Alphonse Martineau, curé de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation, qui vient de célébrer son 40e anniversaire de vie sacerdotale.

Le Club des Numismates de Thetford Mines convie tous ses membres à une réunion qui aura lieu mercredi le 9 mars, à 8h. 30 p.m., au local du Club Aramis.

M. Victor Drouillard, professeur au Collège classique de Thetford Mines, a prononcé une conférence hier avant midi à l'école secondaire Albert-Carrier, dans le cadre des activités de la semaine étudiante. M. Drouillard, qui est d'origine haïtienne, a traité du syndicalisme étudiant.

Hier soir, à l'école secondaire Albert-Carrier, les étudiants de l'école secondaire des garçons et de l'école Albert-Carrier ont participé à un souper-forum.

Les étudiants du collège classique et de l'école normale ont confronté leurs opinions, lors d'un débat qui s'est déroulé hier soir. Quatre représentants de chacune de ces deux institutions ont apporté leur version respective au sujet de leur engagement social.

Une course d'autos-neige est prévue pour dimanche le 13 mars, à St-Ferdinand d'Halifax. Le championnat des Cantons de l'Est sera à l'enjeu.

Le prochain terme de la Cour des sessions de la paix à Thetford Mines a été fixé au 23 mars.

Enlèvement de la neige

Le conseil a pratiquement déjà grevé son budget

ASBESTOS, (JD). — Les tempêtes de neige des mois de janvier et février ont coûté cher au trésor municipal.

En fait, selon une compilation établie par M. André Fréchette, la ville d'Asbestos a déboursé la somme de \$22,487.10 au cours de cette seule période de sorte que les administrateurs ne disposent plus que d'un montant de \$7,512.90 puisque le montant budgété s'élevait à \$30,000.

Il s'agit là des chiffres se rapportant à l'enlèvement de la neige sur les rues seulement. De ce montant dépensé, \$14,344.08 représentent les salaires aux employés.

Il faudra bien que la neige cesse de tomber un jour ou l'autre. Mais le mois de mars n'est pas encore terminé. En outre, l'exercice financier de la ville couvre la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre de sorte que, à même ce budget, il faudra déblayer la neige qui tombera durant les mois de novembre et décembre prochains.

A l'issue des deux premiers mois de 1965, la ville d'Asbestos avait utilisé \$13,852.72 de son montant de \$30,000.

Le prochain terme de la Cour des sessions de la paix à Thetford Mines a été fixé au 23 mars.

Le conseil a pratiquement déjà grevé son budget

Sujet important discuté à l'assemblée du conseil de Lac-Mégantic

Qui occupera l'édifice Kayser ?

LAC-MÉGANTIC, (GD). — La séance que le conseil de ville de Lac-Mégantic tiendra lundi soir s'avère une assemblée d'un caractère un peu spécial à cause des deux principaux items qui en feront le fond, soit la formation des divers comités municipaux et la décision qui sera probablement prise quant à l'occupant éventuel de l'édifice Kayser, situé au 50 de la rue Lemieux et propriété de la ville.

A Windsor

La Commission rencontrera l'APM en vue de solutionner le problème de la danse

WINDSOR, (AT) — A date, deux réunions ont été tenues par l'Association parents-maîtres en vue d'étudier le problème des danses du samedi soir à la salle de l'école Sacré-Coeur. Interpellé à ce sujet, le conseil de ville vient de prendre l'initiative de convoquer une assemblée générale de l'APM, de la Commission scolaire et de l'organisation de ces danses en vue d'apporter une solution.

Hockey à Windsor

Rencontre entre jeunes filles et les "croulants" Old Timers

WINDSOR, (AT) — Le Centre culturel de Windsor ne se lasse pas d'inventer de nouvelles activités. Cette fois, il s'est surpassé. Il présentera du jamais vu dimanche prochain alors que des jeunes filles membres du Centre joueront une partie de hockey contre les Old Timers de Windsor.

Le Centre des Aubaines à WINDSOR. PEINTURE Semi-lustrée et latex Le Gal. SPECIAL \$4.49 FERRONNERIE DORAIS THIBAUT 96, rue St-Georges — 845-2696 — Windsor, Qué.

INVITATION aux CULTIVATEURS pour une journée familiale chez GEO. DELISLE agent des produits INTERNATIONAL HARVESTER pour la ferme et l'industrie LUNDI LE 7 MARS Projection continue de films de 9h. a.m. à 9h. p.m., sur les nouveaux modèles de tracteurs et de machines agricoles, ainsi qu'industriels. RAfraichissements GRATUITS PRIX DE PRESENCE Tél.: 569-9821 — 340, rue Queen, LENNOXVILLE—Qué.

Dans l'optique de l'Exposition '67 Création d'une Commission touristique

Chronique municipale

ASBESTOS, (JD) — M. Léo Dussault donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée, il proposera ou fera proposer un amendement au règlement de construction. Des soumissions ont été demandées par l'architecte Philippe Demers pour une structure d'acier pour le futur Centre culturel. Les quatre envois ont été étudiés mercredi soir. Il faudra attendre d'autres soumissions avant de prendre une décision finale.

Les chaussures à l'usage des policiers seront achetées de M. Gaston Martel au montant de sa soumission, soit \$10.95 pour les souliers et \$11.25 pour les bottines. Il était le plus bas de quatre soumissionnaires.

Le magasin "Les Quatre Saisons" a obtenu le contrat de vente à la ville d'uniformes, chemises et cravates pour les policiers. Il s'agissait de la plus basse des deux soumissions reçues.

Lecture est faite d'un projet d'amendement au contrat d'achat d'énergie de la compagnie d'électricité Shawinigan, maintenant Hydro-Québec. L'amendement portait de 5,800 à 6,400 h.p. la demande maximum et fixait la demande minimum pour fins de facturation mensuelle à 75 pour cent de ce montant, soit 4,800 h.p., les autres conditions du contrat demeurant inchangées. L'amendement a été approuvé par le conseil.

Le conseil, tout comme les années précédentes, appliquera l'heure avancée à compter du 24 avril à 12 h. 01 a.m. jusqu'au 30 octobre à 12 h. 01 a.m.

Une réclamation au montant de \$295.05 faite par Laurier Vachon Limitée pour des dommages qu'il prétend avoir été causés par l'eau à la construction exécutée pour M.H. Adrien Morin, rue Chassé, est mentionnée au conseil par le greffier. Cette réclamation a été transférée à l'assurance de la ville pour étude.

Rapport est fait au conseil de chutes faites sur les trottoirs dernièrement. Il s'agit de M. Robert Morrill, de Danville, ainsi que Mmes Roger Ellyson et Gérard Gendron, d'Asbestos. Dans le cas de Mme Ellyson, un avis de réclamation a été reçu et envoyé immédiatement à la compagnie d'assurance de la ville pour attention.

La valeur des travaux exécutés en date du 23 février sur le chantier de construction du nouvel hôtel de ville atteint \$382,336.83. Après déduction de la retenue de 10 pour cent et les certificats déjà payés, il reste une balance due de \$107,768.72. Ce dernier montant a été payé.

Un montant de \$50 a été attribué en octroi au club 4-H, section féminine, de la paroisse St-Barnabé. Une demande du même club pour un octroi additionnel de \$75 pour couvrir des dépenses imprévues est présentée au conseil. Les édiles n'ont pu se rendre au désir des dirigeants de ce mouvement étant donné que cette somme n'avait pas été inscrite au budget.

L'Amicale St-Aimé présente une nouvelle demande au conseil pour un octroi. Après étude, elle est rejetée à nouveau, aucun montant n'étant prévu au budget.

Le conseil a accepté d'exempter de taxes d'amusements le Cercle culturel féminin et le Cercle des Filles d'Isabelle pour deux manifestations à buts charitatifs.

Lecture est faite d'une lettre du ministère de la Voirie avisant que l'octroi pour entretien de chemins d'hiver d'une longueur de 2.31 milles au taux de \$250 le mille est approuvé à certaines conditions énumérées dans la lettre. Le greffier reçoit instruction d'aviser que les édiles acceptent ces conditions telles qu'énumérées.

Une demande de M. André Lebeuf de limiter la période de stationnement sur le boulevard St-Luc sera étudiée plus tard. M. Lebeuf suggère de limiter le stationnement à 20 ou 60 minutes entre les rues St-Joseph et Notre-Dame.

Dans une autre lettre, les membres de la Commission scolaire d'Asbestos font remarquer que les rues, près de certaines écoles, ne sont pas nettoyées rapidement à la suite des tempêtes de neige. Le conseil étudiera la question.

Le conseil a accepté d'exempter de taxes d'amusements le Cercle culturel féminin et le Cercle des Filles d'Isabelle pour deux manifestations à buts charitatifs.

Lecture est faite d'une lettre du ministère de la Voirie avisant que l'octroi pour entretien de chemins d'hiver d'une longueur de 2.31 milles au taux de \$250 le mille est approuvé à certaines conditions énumérées dans la lettre. Le greffier reçoit instruction d'aviser que les édiles acceptent ces conditions telles qu'énumérées.

Une demande de M. André Lebeuf de limiter la période de stationnement sur le boulevard St-Luc sera étudiée plus tard. M. Lebeuf suggère de limiter le stationnement à 20 ou 60 minutes entre les rues St-Joseph et Notre-Dame.

Dans une autre lettre, les membres de la Commission scolaire d'Asbestos font remarquer que les rues, près de certaines écoles, ne sont pas nettoyées rapidement à la suite des tempêtes de neige. Le conseil étudiera la question.

Le conseil a accepté d'exempter de taxes d'amusements le Cercle culturel féminin et le Cercle des Filles d'Isabelle pour deux manifestations à buts charitatifs.

Lecture est faite d'une lettre du ministère de la Voirie avisant que l'octroi pour entretien de chemins d'hiver d'une longueur de 2.31 milles au taux de \$250 le mille est approuvé à certaines conditions énumérées dans la lettre. Le greffier reçoit instruction d'aviser que les édiles acceptent ces conditions telles qu'énumérées.

Une demande de M. André Lebeuf de limiter la période de stationnement sur le boulevard St-Luc sera étudiée plus tard. M. Lebeuf suggère de limiter le stationnement à 20 ou 60 minutes entre les rues St-Joseph et Notre-Dame.

Dans une autre lettre, les membres de la Commission scolaire d'Asbestos font remarquer que les rues, près de certaines écoles, ne sont pas nettoyées rapidement à la suite des tempêtes de neige. Le conseil étudiera la question.

WINDSOR, (AT) — Le Conseil d'aménagement régional Brome-Stanstead-Richmond-Compton-Wolfe tiendra une assemblée de formation mardi le 22 mars en vue de la formation d'une commission de tourisme dans l'optique de l'Exposition de 1967.

Il s'agit là d'une activité qui fait partie du programme du CAR. Par cette commission du CAR, la direction du Conseil veut aménager l'expansion touristique de la région des Cantons de l'Est, surtout en fonction de l'Exposition universelle de Montréal.

Le Conseil demande la participation de toutes les personnes intéressées au tourisme dans cette commission. Plus particulièrement, le CAR lance son invitation à tous les hôteliers de la région, à tous les propriétaires de sites de tourisme, aux présidents des clubs de chasse et pêche, et à tous les présidents des Chambres de commerce de la région.

But de la Commission Cette réunion devra former une commission représentative de la région. Le travail de la Commission consistera à grouper une liste de toutes les attractions et de toutes les accommodations touristiques susceptibles d'exploitation dans la région. La Commission devra également assurer une publi-

été efficace de tous ces points de l'industrie touristique. Cet organisme formera un comité consultatif au sein du Conseil d'aménagement régional. Il fonctionnera donc sur le même principe que le Conseil lui-même. Les membres appelés à en faire partie devront représenter toute la région et si possible, tous les centres d'intérêt touristique. Il formera une cellule pyramidale au régional ou parviendront tous les renseignements et on se sera soumis tous les besoins.

Participation du gouvernement En fonction de la loi ARDA, cette Commission touristique soumettra des plans d'action et des requêtes auprès du ministère du Tourisme qui y répondra dans la mesure que ces requêtes seront bien préparées. Par la suite, les facilités techniques et financières seront distribuées dans les centres intéressés au tourisme.

Pour l'Expo Le but le plus pressant de cet organisme est de préparer la région à percevoir sa part des profits qu'apportera l'Expo 1967.

Devant l'Expo, de déclarer M. Guy C. Gauvin, président du CAR, notre région a un pressant besoin d'aménager son tourisme.

Quelque 25% des visiteurs de l'Expo s'acheminèrent à Montréal en empruntant les routes des Cantons de l'Est. Il faut développer tous nos centres d'accueil et de tourisme pour en donner le plus grand profit possible à la région.

Pour dépendre quelque peu l'esprit dont devra être animé cette Commission, M. Gauvin a ajouté: "L'esprit de clocher doit disparaître si l'on ne veut pas sauver le chou au détriment de la chèvre. La seule manière pour notre région de soutenir la compétition des Laurentides est de former tout commun, de compléter toutes ses attractions et les mettre en évidence, de les aménager si nécessaire et de les faire fructifier."

Nouvelle convention pour les employés d'épicerie d'Asbestos

QUEBEC (Par Claude Déry) — Le ministre du Travail, M. Carrier Fortin, a fait adopter par le Conseil des ministres, un décret modifiant la convention collective dans les établissements commerciaux d'Asbestos et sur le territoire couvrant deux milles autour de la ville de l'amiante.

Les modifications apportées au décret du 5 octobre 1960, stipulent que la semaine normale de travail dans les épicerie, boucheries, sera de 44 heures, avec congé le lundi, et de 45 heures dans les autres commerces, avec congé en matinée le lundi après-midi, et à compter de 4 heures, le samedi. De nouvelles échelles de salaires sont également promulguées avec augmentation prévue le 21 juin prochain. De plus, dix fêtes chômées et payées sont prévues annuellement. Le décret demeure en vigueur jusqu'au 21 juin 1967.

Les salaires A) Epicerie, boucheries et épicerie-boucheries: par semaine du 21-6-66 Commis boucher \$71. \$74 Apprenti-boucher: 1er semestre \$46. \$49. 2e semestre \$46. \$49. Après un an \$61. \$64. Commis épicier (homme) \$46. \$49. (femme) \$43. \$46. Livreur par camion \$46. \$49. Aide-livreur par camion \$43. \$46. Caissière \$43. \$46. Messager à bicyclette \$39. \$42.

B) Quincailleries 05-10-15, etc Commis (homme) \$61. \$64. Commis 1ère année \$43. \$46. Commis 2e année \$46. \$49. Commis. (5-10-15) \$40. \$43. Etalagiste \$71. \$74. Livreur par camion \$46. \$49. Aide-livreur par camion \$43. \$46. Caissière \$41. \$44. C) Meubles et accessoires électriques: Commis (homme) \$66. \$69. 1ère année \$43. \$46. 2e année \$46. \$49. Commis (femme) \$43. \$46. Livreur par camion \$51. \$54. Aide-livreur par camion \$43. \$46. Caissière \$43. \$46. Commis de bureau (femme) \$41. \$44. D) Lingerie, vêtements, chaussures:

Au club Aramis d'Asbestos Il sera question d'un nouveau local ASBESTOS, (JD) — Les membres du club Aramis ne 2 d'Asbestos feront face à certains projets importants dimanche à compter de midi au local du boulevard St-Luc lorsque se déroulera la prochaine assemblée générale.

La discussion portera notamment sur le projet de construction de la nouvelle bâtisse de même que la réorganisation du club de football Aramis. A cet effet, les membres du comité des sports ont l'intention d'offrir les joueurs à des commanditaires, ce qui aura pour effet d'alléger le fardeau financier.

Un goûter sera servi à tous les membres présents dimanche.

Abonnez-vous à La Tribune

Le conseil a pratiquement déjà grevé son budget ASBESTOS, (JD) — Les tempêtes de neige des mois de janvier et février ont coûté cher au trésor municipal.

En fait, selon une compilation établie par M. André Préchette, la ville d'Asbestos a déboursé la somme de \$22,487.19 au cours de cette seule période de sorte que les administrateurs ne disposent plus que d'un montant de \$7,512.99 puisque le montant budgété s'élevait à \$30,000.

Il s'agit là des chiffres se rapportant à l'enlèvement de la neige sur les rues déneigées. De ce montant dépensé, \$14,354.08 représentent les salaires aux employés.

Il faudra bien que la neige cesse de tomber un jour ou l'autre. Mais le mois de mars n'est pas encore terminé. En outre, l'exercice financier de la ville couvre la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre de sorte que, à la fin de l'année, il faudra débayer la neige qui tombera durant les mois de novembre et décembre prochains.

A l'issue des deux premiers mois de 1965, la ville d'Asbestos avait utilisé \$13,852.72 de son montant de \$30,000.

Les trottoirs En ce qui concerne l'entretien des trottoirs, le rapport

demandé protection pour la nuit et transférés dans les cellules du poste d'Asbestos. Un seul animal a été tué à la demande du propriétaire. Pas moins de 131 visiteurs et vendeurs ont été entendus au poste de police. Les services de la Sûreté municipale ont été requis pour diverses manifestations publiques au cours du mois de février. Dans le domaine des incendies, deux appels ont nécessité l'alarme générale soit à la Meunerie de Danville de même qu'à une maison détruite par les flammes dans le Canton de Shipton. Deux feux de moindre importance ont aussi nécessité l'aide de sapeurs. La pratique des pompiers a eu lieu le 21 février dernier.

AVIS PUBLIC CANADA PROVINCE DE QUEBEC CITE DE MEGANTIC. AUX CONTRIBUABLES DE CETTE MUNICIPALITE. AVIS PUBLIC est par les présentes donné par les soussignés, Maire et Secrétaire-Trésorier de la Cité de Mégantic, que le conseil municipal de cette municipalité, à son assemblée régulière du 21 février 1966, a passé le règlement no. 422 décrétant un prêt industriel de \$100,000.00 à la Compagnie Fonderie Marie-Limitée et un emprunt d'égal montant pour en payer le coût à même le fonds industriel de la municipalité. Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement qui est en vigueur le jour même de la publication du présent avis. Ce règlement a reçu les approbations requises par la loi en vertu desquelles le Maire et le Secrétaire-Trésorier de la Cité de Mégantic, ont signé le présent avis en date du 23 février 1966. Par la Commission Municipale de Québec, en vertu d'un arrêté en date du 23 février 1966. Donné à Magog, ce 2 mars 1966. (Signé) Gérard Lordeau, Maire. (Signé) Jean-Paul Lange, Secrétaire-Trésorier. 4 mars

Soirée littéraire des élèves de deux écoles, dimanche à Windsor

WINDSOR, (AT) — Les élèves du secondaire des écoles Sacré-Coeur et Notre-Dame de Windsor donneront une soirée littéraire dimanche à la salle de l'école Sacré-Coeur à l'intention des parents et de leurs confrères et consœurs. On y entendra également des chansonniers.

Cette soirée fera alors plusieurs talents cachés de Windsor. En effet, cette soirée fait suite à un concours littéraire organisé par un groupe d'étudiants et d'étudiantes avec M. Luc Tanguay.

Poésie, fables... Les œuvres qui seront présentées dimanche soir seront celles que le jury a reconnues comme gagnantes à ce concours littéraire. On y entendra des pièces de poésie, de narration-description et des fables.

Les auteurs de ces chefs-d'œuvre recevront alors leurs prix qui seront constitués des contributions libres et volontaires des participants à ce spectacle littéraire.

Chansonniers et folkloristes Pour la satisfaction générale du public, le programme de la soirée présentera également des chansonniers et des danseurs folkloriques. Tous ces artistes seront des jeunes de Windsor.

"Windsor pullule de talents cachés, a déclaré M. Tanguay; ce concours en fournira une preuve tangible et la population de Windsor ne pourra que s'en réjouir".

Cette soirée débuttera dimanche soir à 8 heures dans la salle de l'école Sacré-Coeur. Toute la population y est invitée. L'entrée sera libre et l'on demande une contribution volontaire qui devra servir à constituer les prix des gagnants du concours littéraire.

En fin de semaine Les "Cinq notes" à la boîte à chansons 'La Forge' d'Asbestos

ASBESTOS, (JD) — Les "Cinq notes" seront à la boîte à chansons "La Forge" d'Asbestos en fin de semaine. L'ensemble bien connu se compose de Miles Suzette Leconte et Lise Bérard, d'Asbestos, Coleste Larouche, de Sutton, et Suzanne Pouliot, de Windsor. La cinquième note, c'est le public.

Les "Cinq notes" ont décroché le premier prix récemment au concours des 28 jours présenté sur le réseau français de Radio-Canada.

Les jeunes filles qui possèdent un répertoire varié de chansons pouvant plaire à tous les goûts, donneront des spectacles demain soir à compter de 8 h. 30 et dimanche soir, à compter de 8 heures.

"La Forge" existe depuis plus d'un mois. Les personnes âgées de 18 ans et plus sont admises à cette boîte stucco au 306, 1ière Avenue. Les organisateurs lancent un appel spécial aux adultes.

CÈDRE DEMANDÉ IMMÉDIATEMENT

10,000 cordes — 50 pc. de longueur CANADIAN SNOW FENCE LTD. 567-7711 — SHERBROOKE

Autre voie de raccordement à la paroisse St-Barnabé?

Importantes modifications au plan original de la 32

Par Jacques Drapeau

ASBESTOS — Les ingénieurs du ministère de la Voirie du Québec ont apporté d'importantes modifications au plan original de la nouvelle section de la route 32, selon des précisions fournies hier par les autorités. Le plan modifié n'est toutefois pas définitif.

Le tracé en lui-même demeure le même c'est-à-dire que le nouveau tronçon sillonne les bois et champs à l'arrière de la manufacture de la compagnie Canadian Johns-Manville et du Centre récréatif.

Les changements concernant les voies de raccordement. On a accepté, à Québec, de joindre la rue Bourbon, principale artère commerciale de la ville d'Asbestos, à la nouvelle section tout en laissant "tomber" le projet de voie de raccordement à la rue Gaspé.

En ce qui regarde la paroisse St-Barnabé, elle sera desservie par une seconde voie de raccordement située à la hauteur de la rue Doyon. Les deux extrémités de St-Barnabé se joindront donc à la nouvelle section de la route 32 puisque le projet original prévoyait une voie d'accès à la rue Jutras.

A la suite des propos de M. Rainville, le maire d'Asbestos, Me J.-M. Beauchêne, a traduit la pensée de chacun des membres du conseil en déclarant: "Le conseil fera l'étude du tracé proposé pour la route 32 quand il aura en mains les plans suggérés par le ministère de la Voirie et fera des représentations nécessaires après en avoir discuté avec les intéressés."

A la CJM

Rejoint par téléphone hier après-midi, le directeur des Relations extérieures de la compagnie Canadian Johns-Manville, M. Yvan Couture, a déclaré que les voies de raccordement ne concernent que la ville tout en rappelant que les modifications apportées au plan original, n'ont pas pour effet de rendre le projet définitivement approuvé.

Selon lui, CJM doit étudier le plan pour trois raisons: voir à ce que la route 32 passe au-dessus du chemin de fer de la compagnie, voir à étudier l'emplacement d'un viaduc qui reliera le puits de la mine aux

vastes terrains d'entreposage de rebuts d'amiante et enfin, de voir à aménager une voie d'accès menant de la nouvelle section de la route 32 à la manufacture.

M. Couture a confirmé qu'une loi provinciale exige de garder un minimum de 750 pieds de distance entre deux voies de raccordement, en autant que le terrain s'y prête évidemment.

Le sort de la manufacture

Commentant ensuite les craintes d'un bon nombre de personnes en rapport avec le sort réservé à la manufacture, le directeur des Relations extérieures a déclaré qu'il n'y avait aucune raison de craindre.

"A ma connaissance, il n'a jamais été question de fermer la manufacture," a dit M. Couture.

Il semble bien maintenant que la prochaine étape du projet sera la rencontre entre les ingénieurs du ministère de la Voirie et les membres du conseil municipal d'Asbestos. Elle doit avoir lieu d'ici peu.

A Lac-Mégantic Sept accidents... dommages de \$2,510 au cours de février

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Selon le rapport du chef de police Rauld Perron pour février 1966, les sept accidents de la circulation survenus dans les limites de la ville de Lac-Mégantic au cours du mois ont causé des dommages matériels estimés à \$2,510.

Les constables ont eu à répondre en plus à 98 appels et 392 sorties ont été effectuées pour les besoins du service de l'ordre. Des sept plaintes reçues au poste pour vol, quatre ont été solutionnées tandis que les arrestations se chiffrent à 3 et que 11 personnes couchaient aux cellules pour leur protection.

Les pompiers ont répondu à 12 appels pour des faux sans gravité. Au domaine de la perception, les recettes du mois s'établissent à \$1,165.84 réparties comme suit: parcourantes: \$289.10; taxe d'amusement: \$373.99; licences: \$150; amendes diverses: \$122.30; divers, \$30.45.

Comme on peut le constater février a apporté moins de branlebas que janvier pour les employés du département de police municipale.

Echos de Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Le tournoi régional de hockey Pee Wee qui se jouera à Lac-Mégantic du 10 au 13 mars, fait parler de lui un peu partout dans la région, car des équipes de tout le Québec y participent.

Le Royal junior jouera probablement une joute d'exhibition en fin de semaine, histoire de se tenir en forme en attendant la finale contre Asbestos ou Theford Mines.

L'attitude des Maroons de Waterloo à quelque peu déçu les partisans du Royal qui s'attendaient à plus d'esprit sportif de la part de ces messieurs qui n'en sont pas à leur premier recul d'horloge, depuis quelques années.

Les autorités municipales devront étudier, lors de la prochaine séance du conseil, le projet de pisciculture qui sera soumis par l'Association de chasse et pêche locale.

Il est étonnant, pour ceux de moins de 30 ans, de constater, en regardant des photos prises il y a une vingtaine d'années, qu'un club de ski très prospère existait à l'époque à Lac-Mégantic.

Initiative des Lions

Ouverture des soumissions de la galerie observatoire à Magog

MAGOG, (JPL) — M. Georges Lemieux, en charge du comité de l'érection d'une galerie observatoire à Magog, a révélé hier qu'une réunion aura lieu lundi prochain, dans le but de procéder à l'ouverture des soumissions relatives à ce projet.

On se rappelle que le club des Lions de Magog avait déposé ce projet majeur à la population en septembre dernier à l'occasion du 25e anniversaire du club local. Ce projet consiste en l'érection d'une galerie observatoire sur l'emplacement du réservoir municipal, situé rue des Pins.

Plan d'ensemble

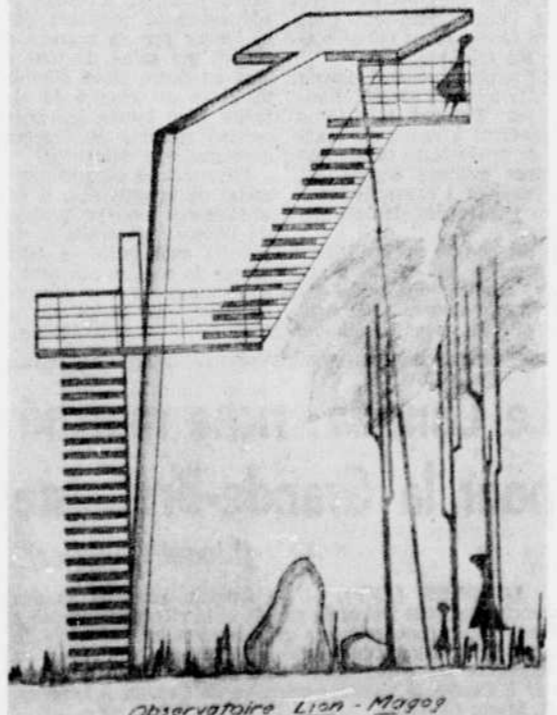
M. Lemieux a mentionné que cette galerie n'est qu'une partie du plan d'ensemble qui consistera en un endroit de repos, dont pourra jouir toute la population. De la pelouse y sera semée, des bancs y seront installés et une couche de béton bitumineux sera déposée sur une partie de l'emplacement.

Le président du club local, M. Robert Fiset, a déclaré que plusieurs raisons avaient motivé le club à prendre cette importante décision. Parmi les principaux facteurs qui ont influencé cet organisme, il faut voir le fait que cette partie de la cité est passablement achalandée et que de plus, sa situation topographique est propice à un tel projet car le panorama qui s'offre à la vue est des plus magnifiques, de continuer M. Fiset.

Civisme

En prenant cette décision, le club Lions de Magog s'est penché sur le côté civisme lequel est un des nombreux champs d'action du lionisme. Par ailleurs, le club a tenu à préciser avec insistance que les oeuvres charitables, qu'il patronne ne seront aucunement affectées financièrement, puisque le montant nécessaire à la construction d'un tel projet a été accumulé par de minimes sommes à chaque année.

Les membres croient fermement que ce projet sera bien accueilli de la population toute entière.



OBSERVATOIRE A MAGOG. — Voici l'aspect que présentera la galerie observatoire qui sera érigée sous peu sur l'emplacement du réservoir municipal rue des Pins. Les Lions avaient procédé à l'inauguration de ce projet majeur en septembre dernier à l'occasion du 25e anniversaire du club local. A cette occasion, dimanche, le 26 septembre, M. Robert Fiset, président du club, avait procédé à la levée de la première pelle de terre sur les lieux du futur observatoire.



EXECUTIF. — Le club de Chasse et de pêche de Coaticook a tenu ses élections générales annuelles, au cours de la dernière réunion. Sur cette photo, dans l'ordre habituel, nous remarquons M. René Guay, secrétaire, M. Réal Bouchard, vice-président, M. Gérard Guay, président ainsi que M. Denis Bourgault, trésorier. (Photo Ross, Coaticook)

En 1965 dans la région de Coaticook

Travaux de recherche effectués grâce au Club de chasse et pêche

COATICOOK (AR) — Selon le rapport présenté par M. Louis Auger, biologiste en charge du Service d'aménagement de la faune pour la région de l'Estrie, d'importants travaux de recherche ont été effectués, au cours de 1965, à la demande du Club de chasse et de pêche de Coaticook.

Ce rapport des biologistes contenait également plusieurs recommandations qui représenteront, pour le club, un travail d'action passablement chargé et constructif, pour la prochaine année.

Le rapport concerne notamment différents niveaux de la région, le lac des Français le lac Wallace Pond ainsi que les étangs d'élevage du club sur les rives du lac Lippé.

Lac des Français

Le lac des Français désigné sur les cartes du gouvernement par le nom de "Mud Ponds" est situé à peu de distance du lac Lippé où le club avait jusqu'ici concentré ses efforts.

A la demande du club, les biologistes ont effectué des études sur la qualité de l'eau et la possibilité de renouvellement de ce lac ainsi que du ruisseau Duquette, qui s'y jette.

Selon M. Louis Auger la truite mouchetée serait toute désignée pour ces eaux, puisque selon plusieurs pêcheurs, elle s'y est déjà retrouvée en quantité et qu'il s'en prend encore passablement, principalement au printemps.

Lac Wallace Ponds

Au lac Wallace Ponds, il n'existe actuellement aucune grève publique par laquelle les pêcheurs peuvent avoir accès librement au lac.

Le club de chasse et de pêche a fait des démarches en vue d'obtenir une voie de communication jusqu'au lac pour les pêcheurs et il semble que ces démarches soient sur le point d'aboutir.

Actuellement, un propriétaire de terrain a été contacté dans ce but et il resterait à rencontrer les autorités municipales de St-Herménégilde paroissiale afin d'obtenir de l'aide pour aménager l'accès.

Etangs

Selon le rapport des biologistes, les résultats obtenus par le club dans le plus grand de ses trois étangs d'élevage serait d'environ 33 pour cent de survie des truites ensem-

cées, ce qui peut être considéré comme satisfaisant mais qui peut également être amélioré.

Le club a recueilli de ses étangs d'élevage, des poissons de tailles variant de 6½ à 10½ pouces.

Les biologistes ont également recommandé au club d'installer une pompe circ-

latrice dans les petits étangs, afin d'améliorer la teneur en oxygène de l'eau, surtout par les temps de grandes chaleurs et d'améliorer le débit du ruisseau qui les alimente.

La possibilité de réalisation de ces différents travaux sera étudiée au cours des prochains mois, par la direction du club.

M. Guay réélu président du Club chasse et pêche

COATICOOK (AR) — M. Gérard Guay a été réélu, pour un troisième mandat, à la présidence du Club de chasse et pêche de Coaticook, au cours de la dernière réunion générale annuelle de cet organisme.

M. Georges Parthenais, un ancien président du club a agi comme président d'élection. Il était assisté de M. Réal Bouchard, secrétaire d'élection.

L'exécutif

Outre le président, les membres ont réélu à l'unanimité et sans opposition le même exécutif que l'an dernier.

Les sortants de charge qui ont été réélus, outre le président, sont M. Réal Bouchard, vice-président, réélu pour un deuxième mandat, ainsi que M. René Guay, secrétaire et M. Denis Bourgault, trésorier.

Directeurs

Cette année, des douze directeurs que compte le club six seulement sortaient de charge. De ce nombre, trois ont été réélus, tandis que l'assemblée s'est choisie trois nouvelles figures pour remplacer les autres sortant de charge. Les réélus sont M. Georges

Parthenais ainsi que Miles Yvonne Lavoie et Huguette Lafond.

De plus, M. Léo-Paul Roy a été élu en remplacement de M. Alphonse Lavoie, tandis que M. Patrice Côté et M. M. Laperle ont été élus pour remplacer respectivement MM. Normand Viens et Claude Bouchard.

Cartes de membres

Le club a décidé également, au cours de cette réunion de lancer une campagne de recrutement, avec l'émission de nouvelles cartes de membres pour l'année 1966.

Cette campagne débute immédiatement et le club s'est fixé comme objectif, non seulement de conserver le nombre record de 341 membres qu'il possédait en 1965, mais de l'augmenter jusqu'à 400 si possible.

Les directeurs seront chargés de contacter les membres pour le renouvellement des cartes et les nouveaux prospects, pour augmenter les effectifs du club. De plus, si d'autres personnes n'ayant pas été contactées veulent faire partie du club, elles pourront s'adresser au trésorier Denis Bourgault.

La région de Coaticook complètement remise de la dernière tempête de neige

COATICOOK (AR) — Après une journée passée dans une situation de quasi isolation, la région de Coaticook semble s'être remise complètement de la dernière tempête de neige.

En effet dès hier, tout semblait redevenu à la normale, en ce qui concerne la circulation dans tous les secteurs et les écoles qui avaient dû fermer leurs portes pour une journée

ont réadmis les élèves hier matin comme d'habitude. Pour ce qui est des artères principales de circulation, il n'y avait aucun trouble, les chaussées étant dégagées jusqu'à l'espérance. Les routes rurales pour plusieurs étaient encore très glissantes cependant, même si la majorité pouvaient être considérées comme très passables.



LE CONSEIL CANADIEN DES AVEUGLES DE MAGOG a procédé mercredi soir à l'élection annuelle du bureau de direction. Dans l'ordre habituel, Mme Olivia Gauthier, secrétaire (voyante); M. Roméo Langlois, président de l'élection; Mme William Dubreuil, présidente élue pour une sixième fois; Mme Irène Goulet, vice-présidente. (Photo La Tribune, par J.-P. Lacasse)

Mme William Dubreuil réélue présidente du Conseil canadien des aveugles de Magog

Magog, (JPL) — Mme William Dubreuil a été réélue par acclamation au poste de présidente pour un sixième mandat consécutif, lors de l'élection de l'exécutif du Conseil canadien des aveugles de Magog. Cette élection était présidée par M. Roméo Langlois, qui représentait M. A. Turgeon, gérant de la Brasserie Dow de Magog.

Le poste de vice-présidente a été confié à Mme Irène Goulet, qui en sera à sa troisième année à ce titre. Mme Oli-

va Gauthier occupera la fonction de secrétaire voyante. Les directeurs élus sont MM. Maurice Rivard, Jean Audet et Adrien Dubois.

L'élection avait lieu mercredi soir au local de M. Maurice Rivard. Le Conseil canadien des aveugles de Magog en est à sa sixième année et il groupe quelque 25 membres.

Depuis sa fondation, Mme Dubreuil a toujours assumé la présidence de cet organisme qui est un des plus progressifs qui soit.

Délégués

En plus de procéder à l'élection d'un nouveau bureau de direction, les membres ont choisi deux délégués qui assisteront à la conférence provinciale du Conseil canadien (division du Québec) qu'aura lieu à l'hôtel Royal de Montréal.

Les deux magogois qui se rendront dans la métropole les 21, 22 et 23 mai sont MM. Maurice Rivard et Jean Audet.



DIRECTEURS. — Trois directeurs ont été nommés lors des élections du Conseil canadien des aveugles de Magog. Ce sont M. Maurice Rivard, M. Jean Audet et M. Adrien Dubois. Ils sont photographiés ici en compagnie de la présidente de l'organisme. (Photo La Tribune, par J.-P. Lacasse)

A Lac-Mégantic

Médecin en charge des relations extérieures au Centre Mgr Bonin

La campagne se prolongera jusqu'au 31

ROCK ISLAND (JML) — Le Comité consultatif de l'Institut national canadien des aveugles pour le comté de Stanstead désire annoncer le prolongement de sa campagne annuelle en faveur de ses protégés. En effet, cette campagne se prolongera jusqu'au 31 mars 1966.

Le travail de l'Institut est très bien connu à travers le Canada et surtout dans le comté de Stanstead où le mouvement est des plus actifs depuis un grand nombre d'années.

Le Comité consultatif du comté de Stanstead voit à ce que les nécessiteux aient les traitements nécessaires, y compris l'initiation à la maison. Il recommande aussi l'admission aux hôpitaux de cas plus sérieux.

La prévention

Une importance capitale est apportée à la prévention, spécialement dans le programme donné aux enfants couvrant l'examen des yeux, le traitement médical, le don de lunettes et lorsqu'indiquée, l'intervention chirurgicale.

Abonnez-vous à La Tribune

LAC-MÉGANTIC (GD) — Le Dr Roger Michaud qui s'est occupé activement du hockey mineur à Lac-Mégantic ainsi que de l'organisation du tournoi Pee Wee de la fin de semaine prochaine, a été nommé en charge des relations extérieures à la Commission des sports du Centre Mgr Bonin, lors de la dernière assemblée de cet organisme.

Cette nomination est l'une des nombreuses promotions qui ont été accordées à cette assemblée. C'est ainsi que M. Clément Martel a été désigné comme agent de liaison entre la Commission des sports et le comité permanent d'organisation du carnaval d'hiver. M. Martel remplit également des fonctions importantes au sein de la ligue de ballon-balle.

Autres responsables

M. John Paradis s'occupera de la promotion du golf au cours de la pré-saison de ce sport.

Quant à M. Roméo Dostie, responsable de la balle-molle il devient publiciste de la Commission.

M. Lucien Roy, qui remplit avec efficacité la fonction de secrétaire depuis trois ans, aura également charge de la balle-molle. Quant à M. Gerald Rodrigue, président et membre d'office de toutes les organisations, il aura droit de regard sur l'administration du Centre.

Lors d'une prochaine assemblée, on comblera la vacance créée par le départ de M. Julien Mercier, qui a dû abandonner son poste faute de temps.

Un comité d'étude de 13 membres chargé de la reorganisation complète du hockey à Lac-Mégantic sera également formé et tiendra sa première assemblée en avril.

A Coaticook

Compétition pour autos-neige dimanche

COATICOOK (AR) — Dans le but de faire profiter tous les amateurs des dernières neiges, le Club auto-neige de Coaticook organise encore pour dimanche prochain une autre grande compétition à l'intention de tous les intéressés des Cantons de l'Est.

Ces courses tout comme celles qui furent tenues dimanche il y a deux semaines, auront lieu sur le terrain du club, sur la rue St-Jacques sud, à Coaticook.

Au cours de l'après-midi, un total de huit épreuves différentes seront offertes pour les différentes catégories de véhicules et il y aura également une compétition pour les dames.

Un trophée sera remis au gagnant de chaque catégorie, de même qu'une bourse en argent. De plus, les organisateurs fourniront gratuitement le souper aux participants venant de l'extérieur de Coaticook.